

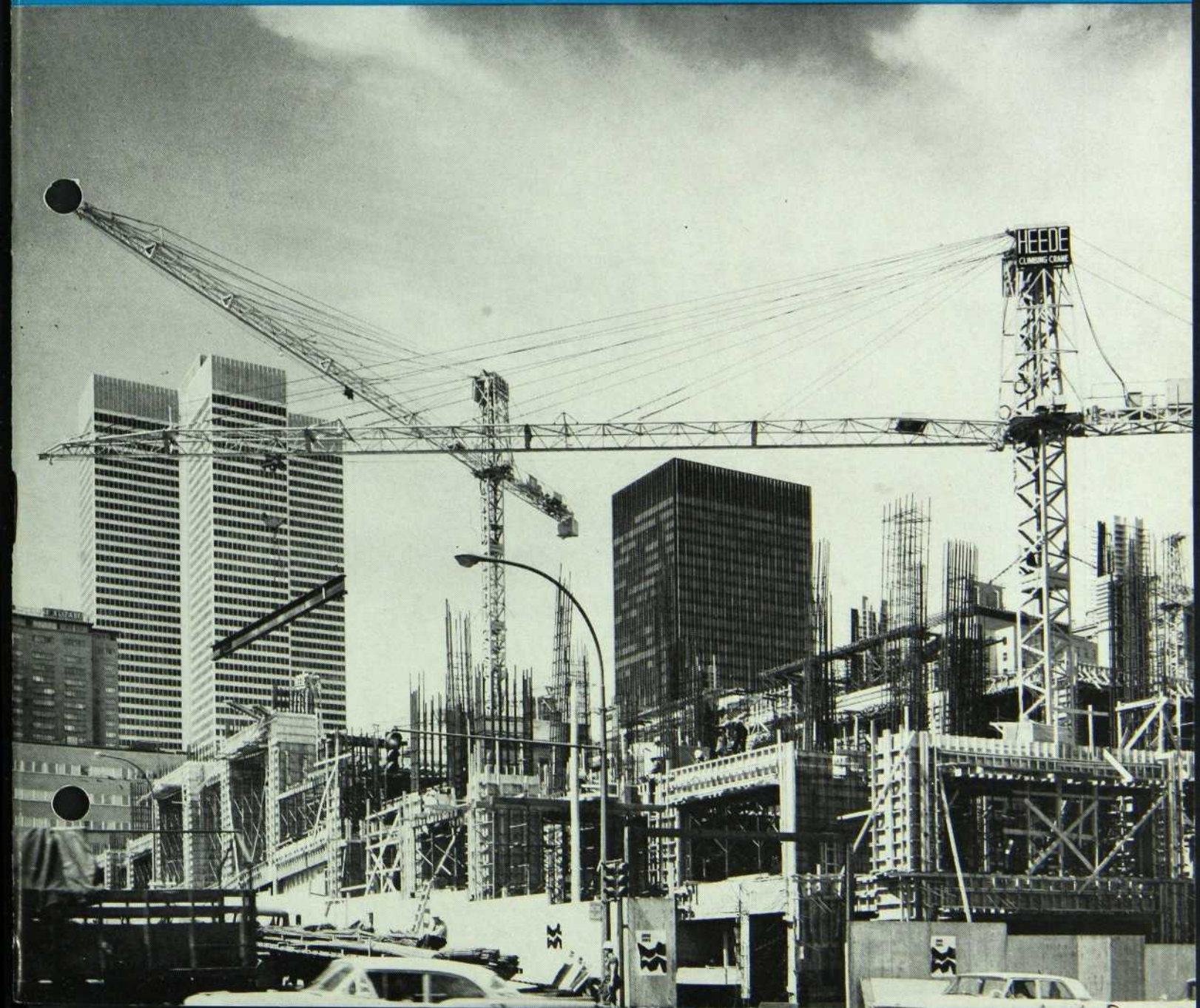
REVUE  
DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

# française

AU CANADA

FÉVRIER 1966, No 586

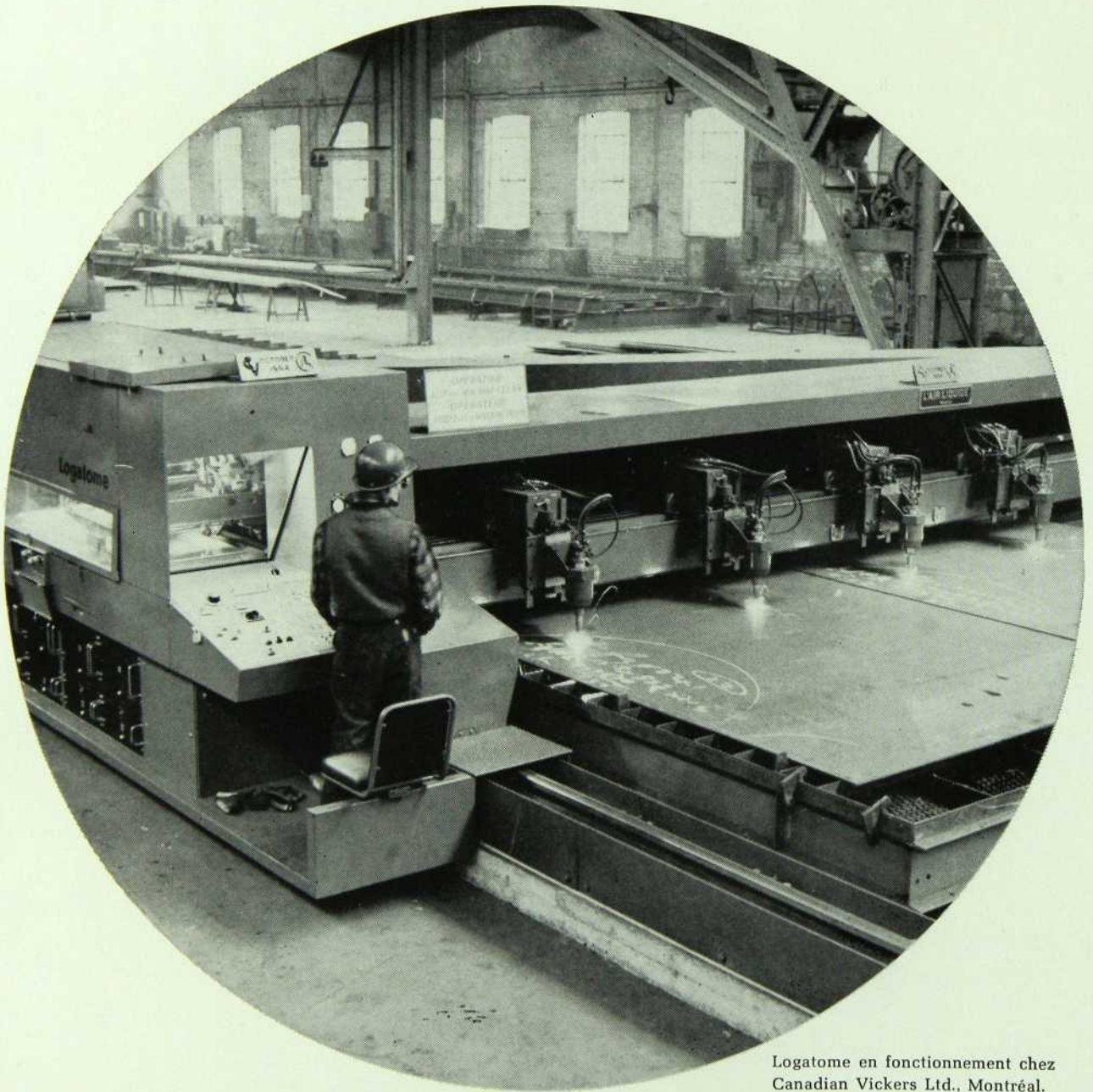


## La flamme qui relie le présent à l'avenir

La flamme oxyacétylénique qui jaillit des appareils de soudage et de coupage a pris naissance dans les laboratoires de recherche de l'Air Liquide Canada Ltée qui travaillent constamment à créer et à perfectionner les méthodes et les matériels qui font la force de l'industrie moderne. La

recherche est à la base du progrès et relie le présent à l'avenir. Lorsque les chantiers navals et les grandes chaudronneries eurent besoin de machines-outils de très grande capacité, les services de recherche de l'Air Liquide mirent au point le Logatome, une machine d'oxycoupage électronique

ultra-moderne qui découpe automatiquement les tôles d'acier, sans traçage préalable, à partir d'un plan à l'échelle 1/10 qui sert de gabarit. Dans ce domaine comme dans celui des gaz industriels et médicaux, le nom Air Liquide est un symbole dans lequel vous pouvez avoir entière confiance.



Logatome en fonctionnement chez Canadian Vickers Ltd., Montréal.

CANADIAN **LIQUID AIR** LTD.



**AIR LIQUIDE** CANADA LTÉE

# REVUE

DE LA

## CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

AU CANADA

Février 1966, No 586

La conjoncture au Canada .....	H. M.	3
La France et le Marché Commun .....	S.E. M. F. Leduc	5
Notre assemblée générale .....		9
Rapport du Président .....	B. Leclerc	10
Les échanges franco-canadiens en 1965 .....	J. Devinat	13
La formation européenne des dirigeants d'entreprises .....	O. Giscard d'Estaing	15
Bilan de la Chambre .....		20
News from Toronto .....		23
Activités de la section de Québec .....		24
Le second rapport du Conseil économique du Canada .....	H. Mhun	25
La conjoncture française .....		27
Notre carnet .....		32

LA CHAMBRE DE COMMERCE  
FRANÇAISE AU CANADA

612 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal, Qué.

Tél. : 842-9420  
Adr. Tél. : Gallia Montréal

Bureau de Paris :  
7, rue Jean Goujon  
Paris 8ème

La Revue est publiée tous les deux mois par  
La Chambre de Commerce Française au Canada

Prix : 25 cents le numéro

*"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé  
l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme  
objet de deuxième classe de la présente publication."*

Imprimée par  
ERNEST THÉRIEN & FILS LIMITÉE  
5595, rue Saint-Denis, Montréal 34 - 273-8361

Couverture :  
La construction du complexe  
de la Place Bonaventure

# VACANCES EUROPÉENNES

avec

 **CITROËN**



La favorite en Europe, c'est la Citroën! Quels que soient vos besoins: 2 CV, AMI 6, ID 19 ou DS 19, il y a pour vous une Citroën neuve "sur mesures". Achetez-la ici, avant de partir, sans payer de droits de douanes, pour livraison n'importe où en Europe. Vous pouvez, si vous le désirez, la rapatrier au Canada après votre séjour, ou bien nous la revendre. Dans ce cas, nous vous garantissons avant votre départ un prix ferme de rachat, ce qui revient à dire que vous ne payez que pour le temps de son utilisation. Nous nous occupons de tout le reste: permis international — immatriculation — assurance — livraison — rapatriement — rachat, etc. . .



**CITROËN** CANADA LIMITÉE

4,000 CONCESSIONNAIRES EN EUROPE — VENTE, SERVICE, PIÈCES DANS LE MONDE ENTIER.  
Consultez votre agence de voyage, ou postez ce coupon dès aujourd'hui.

**CITROËN CANADA LIMITÉE,**

Service Outre-Mer,  
4010 ouest, Ste-Catherine, Montréal, P.Q. tél.: 937-7411

Veillez me renseigner, sans obligation de ma part, sur la livraison  
outre-mer d'une Citroën neuve directement de l'usine.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... PROV..... TÉL.....

## LA CONJONCTURE AU CANADA

La publication des chiffres de l'activité économique de la fin de l'an dernier indique que les résultats de l'économie canadienne ont été supérieurs à ce que la plupart des observateurs avaient prévu.

A la fin de novembre, l'indice de la production industrielle marquait un gain de 7.5% sur la période correspondante de 1964. La production d'acier atteint presque 10 millions de tonnes en 1965 et dépasse de 10% celle de l'année précédente. Sur le plan de la consommation, les ventes au détail, en novembre, augmentent de plus de 15% et enregistrent pendant onze mois une hausse de près de 7%. Quant aux livraisons des fabricants, leur accroissement en novembre et durant onze mois s'établit respectivement à 11.7% et 7.4%.

L'année 1966 a donc commencé favorablement en ce qui concerne la production et la consommation. Les déclarations des dirigeants de grandes sociétés, au cours des récentes assemblées annuelles, sont dans l'ensemble optimistes au sujet des perspectives des prochains mois; beaucoup ne se prononcent toutefois pas au-delà du premier semestre. Il convient de remarquer que même si l'activité se stabilisait au niveau du quatrième trimestre, les progrès au cours des neuf premiers mois au moins seraient très nets par rapport à l'an dernier.

En ce début d'année les facteurs favorables sont les suivants: le maintien à un niveau élevé des dépenses d'investissement et de consommation, bien qu'il faille prévoir un peu moins de vigueur pour la demande de biens durables; un taux satisfaisant de l'emploi et une augmentation du revenu des consommateurs; enfin une reprise des exportations provoquée surtout par les importantes ventes de blé à la Chine.

L'expansion sera cependant freinée ou plutôt maintenue dans des limites raisonnables par la politique économique et monétaire des pouvoirs publics. Des pressions inflationnistes continuant de s'exercer - hausse des coûts de production et des prix - le gouvernement fédéral ralentira le rythme de la construction. Il semble que la plupart des gouvernements provinciaux soient également d'accord pour pratiquer une politique de modération cherchant à éviter l'emballement de l'économie. Le premier ministre du Québec s'est prononcé dans ce sens.

Il reste à savoir quels seront les effets de cette politique. Celle-ci sera épaulée par l'action restrictive de la politique monétaire: crédit moins facile. Pour la première fois depuis le début de la période actuelle d'expansion qui dure depuis près de cinq ans, le gouvernement du Canada confronte le problème classique qui surgit en fin de «boom», soit réaliser l'expansion dans la stabilité des prix et de la monnaie. Jusqu'à maintenant en effet - et c'était là un résultat remarquable - la forte croissance de l'économie s'était effectuée pratiquement dans la stabilité des prix.


Pour un pays comme le Canada dont la prospérité dépend dans une très large mesure des exportations, une croissance équilibrée est primordiale.

La hausse récente des prix de revient a déjà eu pour effet de réduire les marges bénéficiaires de nombreuses entreprises industrielles. Si cette tendance devait se poursuivre, la capacité d'investissement des sociétés diminuerait dangereusement et la position concurrentielle de l'industrie canadienne fléchirait.

Un effort doit être entrepris aussi pour améliorer la productivité. Comme nous le soulignons dans cette revue (article sur le second rapport du Conseil économique du Canada) la productivité canadienne progresse de manière moins satisfaisante que celle des Etats-Unis. Dans la conjoncture actuelle l'amélioration de la productivité constitue l'un des moyens propres à pallier l'inflation.

Il est difficile de savoir dès maintenant quels seront les effets des récentes directives de Washington pour restreindre les investissements des filiales canadiennes de sociétés américaines. Si ces mesures devaient être appliquées pendant une longue période, elles pourraient affecter l'économie canadienne. Leur durée est donc un facteur capital.

La question des relations économiques et financières canado-américaines, traditionnellement controversée, a pris ces derniers temps une allure passionnée et ses aspects politiques dominant souvent le débat. Sur le plan économique le véritable problème se situe au niveau des relations particulières entre filiales canadiennes et sociétés-mères américaines; ces relations mettent en cause l'attitude de certaines de ces sociétés qui tendent à considérer le Canada comme une partie intégrante du sol américain.

*Un sigle international...* 

*correspondants  
partout dans le monde*

 FRANCE

37 RUE DE CAUMARTIN  
PARIS

 CANADA

SIÈGE SOCIAL:  
PLACE D'ARMES, MONTRÉAL

Banque Canadienne Nationale

# LA FRANCE ET LE MARCHÉ COMMUN

Par S. E. M. FRANÇOIS LEDUC, ambassadeur de France au Canada

*L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce Française au Canada a été suivie d'un déjeuner au Ritz Carlton. Notre conférencier invité, Son Excellence M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, a fait un brillant exposé sur la France et le Marché commun, soulignant, entre autres, les réalisations de la Commission. Nous publions en entier le texte de son exposé. M. François Leduc a été présenté à la nombreuse assistance par notre nouveau président, M. Pierre Salbaing.*



S.E. M. F. Leduc

Je voudrais tout d'abord féliciter à mon tour M. Salbaing de son élection à la Présidence et également remercier votre Président sortant : M. Bernard Leclerc, de son activité pendant les deux dernières années. Le nombre grandissant de sociétés françaises installées dans ce pays justifie pleinement l'intérêt de cette Chambre de Commerce française au Canada et assure son succès.

Le sujet choisi depuis longtemps pour cette conférence porte sur la France et le Marché commun. Il se trouve être d'une brûlante actualité.

Mon intention n'est pas de traiter des trois points en discussion à Luxembourg, en général connus :

## Le rôle de la Commission du Marché commun.

C'est l'élément moteur du Marché commun, mais les limites de sa compétence et certaines méthodes de travail ont besoin d'être précisées. Vous savez d'ailleurs que les trois exécutifs actuels, ceux de la Communauté économique européenne, de la Communauté charbon-acier et de l'Euratome doivent être fusionnés prochainement. Il n'y aura plus désormais qu'un Conseil des Ministres unique et une Commission unique pour les trois communautés.

## L'abaissement des tarifs douaniers

Au 1er janvier 1965, la réduction était de 70%, de 80% au dernier janvier dernier et l'on espère l'abolition complète des droits de douane entre les six pays membres, la Belgique, le Luxembourg, l'Ita-

lie, les Pays-Bas, l'Allemagne, et la France le 1er juillet 1967.

## Règles de vote à l'unanimité ou à la majorité

Le traité de Rome prévoit des votes à la majorité. Il est important de savoir si les décisions qui ont été prises autrefois à l'unanimité pourront être modifiées à la majorité et si pour les affaires d'un intérêt vital pour un État, il est concevable de passer outre à son opposition par un vote majoritaire ? Nous ne le pensons pas.

Vous savez d'autre part qu'une décision reste à prendre pour la politique agricole commune qui présente un intérêt essentiel pour la France. Le Marché commun n'a pas de sens pour la France s'il se limite aux produits industriels, et il doit également s'étendre aux produits agricoles.

Mon propos d'aujourd'hui est de vous montrer d'autres aspects moins connus de la Communauté économique européenne.

Je lisais récemment dans les derniers bulletins de la Communauté les informations suivantes : la Commission a proposé deux règlements concernant la liberté d'établissement pour les métiers connexes au transport : expéditeur, transitaire, agents en douanes... La Commission a approuvé une entente d'exclusivité d'achat donnée à deux sociétés belge et allemande par un fabricant français de bottes. La Commission a refusé une entente entre les producteurs belge, allemand et hollandais de silice qui s'étaient fixés des quotas de vente sur le marché hollandais. Le Fonds social européen vient d'accorder deux prêts, l'un de \$411.000, l'autre de \$470.000 pour la rééducation professionnelle de 19.000 travailleurs italiens et allemands en chômage, chaque gouvernement intéressé fournissant la même somme. La Banque Européenne d'Investissement a octroyé un prêt de \$8.000.000 à l'Union Laitière normande pour le développement et la modernisation des moyens de production de cette coopérative. La Banque a accordé un prêt de \$1.000.000 à la Sté Cotonnière industrielle du Cameroun, pour le financement d'une usine de filature et tissage dans ce pays.

Vous êtes probablement surpris de la diversité de ces activités. C'est que la CEE a effectivement des pouvoirs et des activités extrêmement variées.

Tout d'abord le Marché commun est une vaste entreprise dont l'un des objectifs est de donner aux industriels des six pays, à chaque société comme à chaque individu, les mêmes possibilités de concurrence, celles d'un marché intérieur de 180 millions d'habitants. Et cette politique de concurrence doit être valable pour les échanges entre les six pays comme dans les échanges de la Communauté avec les pays tiers.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

— harmonisation des charges fiscales :

Il n'y a pas de vraie concurrence si les impôts payés sont très différents, par exemple l'impôt sur les bénéfices des sociétés et la taxe sur le chiffre d'affaires. Pour l'un comme pour l'autre, des propositions ont été faites par la Commission et l'uniformisation s'effectue sous nos yeux. Dans un cas, les Allemands vont adopter le même système que nous, c'est-à-dire, la taxe sur la valeur ajoutée qui est neutre fiscalement. Nous-mêmes venons de modifier son champ d'application conformément aux idées bruxelloises. Pour l'impôt sur les bénéfices des sociétés, c'est au contraire la France qui se rapproche du système allemand. Celui-ci impose à 25% les bénéfices des sociétés distribués et à 50% ceux qui ne le sont pas. Par le système de l'impôt fiscal, les bénéfices distribués ne seront plus taxés qu'à 25% en France. De même, pour qu'il y ait vraie concurrence dans les échanges extérieurs, les aides à l'exportation seront harmonisées ou supprimées.

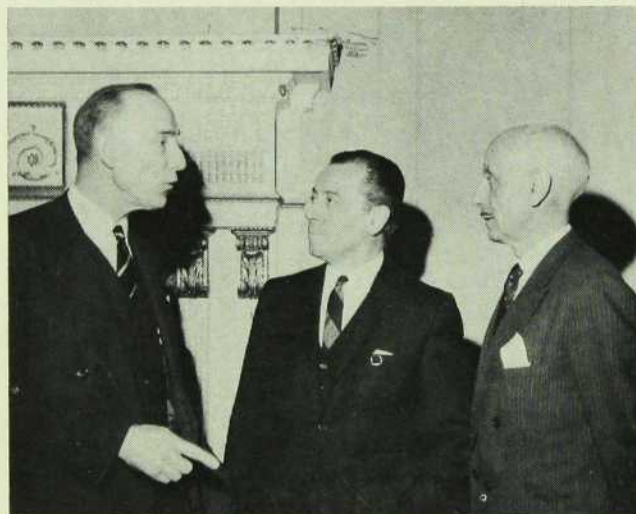
— Libre circulation des hommes, des services et des capitaux.

Depuis 8 ans, un travail gigantesque a été fait à Bruxelles dans ce sens. La liberté d'établissement, cela veut dire qu'un avocat italien pourra venir s'installer en France, qu'un travailleur hollandais pourra s'installer en Belgique, que tout homme pourra, dans tous les pays membres, bénéficier des mêmes conditions de travail, des mêmes salaires, du même système de sécurité sociale et de retraite qu'un national, en un mot cela veut dire l'élimination des obstacles rencontrés par les étrangers pour l'exercice de leur profession. Il a fallu prendre chaque profession l'une après l'autre avec tous les problèmes que chacune pose. Les professions libérables, généralement à ordre (architectes, comptables, avocats...), prennent prétexte de leurs règlements pour refuser la concurrence. Les entreprises de presse se couvrent derrière des raisons politiques. Pour les services publics, eau, gaz et électricité, dans certains pays les exploitants sont privés, dans d'autres ils sont nationalisés. Pour la pharmacie, chacun s'abrite derrière les nécessités de garanties de santé ou de diplômes et prétend avoir les meilleurs produits pour soigner ses ressortissants. Un autre domaine difficile est celui de l'agriculture, à cause des réactions des paysans contre « l'invasion étrangère ». C'est

donc une lutte contre le conservatisme naturel à toute profession qui doit progresser par étapes mais être menée avec énergie et persévérance pour atteindre l'objectif, un marché intérieur unique.

Le domaine le plus avancé est celui de la libre circulation des travailleurs qui est déjà acquise. La pénurie aigue de main d'œuvre qui règne dans les six pays de la Communauté a en effet grandement facilité l'adoption rapide de règles libérales et, à la fin de la période provisoire, le 1er janvier 1970, la liberté de travail et l'égalité des conditions sociales sera totale pour tous les travailleurs des Six. La Communauté finance d'ailleurs la réadaptation des travailleurs pour assurer des transferts de main d'œuvre plus faciles entre zones déprimées et zones de grande prospérité. Cette politique de vases communicant entraîne petit à petit une égalisation des salaires, condition essentielle d'une vraie concurrence.

Autre secteur difficile, celui des transports : il faut supprimer les distorsions dans le prix du transport, c'est-à-dire aboutir à une harmonisation des



S.E. M. François Leduc, Ambassadeur de France au Canada. M. Pierre Salbaing, président de la Chambre de commerce française au Canada. M. Louis de Laigue, consul général de France.

tarifs et conditions de transports dans les six pays pour le rail, la route et l'eau. Il s'agit là d'un travail particulièrement difficile parce que c'est un domaine d'intervention classique de tous les gouvernements et qu'il y a concurrence entre des entreprises privées et d'État. Il a fallu quatre années d'études avant d'arriver aux premières mesures, celles d'une publicité obligatoire des tarifs et de fourchettes de tarif qui se réduiront progressivement durant deux étapes de trois ans.

Dans un tout autre ordre d'idées, la Commission a prévu la création d'un droit communautaire des brevets. La procédure de délivrance des brevets doit être la même tout comme les effets économiques de protection.

Ayant constaté que la disparité des législations nationales en matière commerciale entrave la réali-

sation de l'union économique, la concentration des entreprises et la liberté d'établissement, la Commission a préparé un droit européen des sociétés. Une législation communautaire sera votée par chaque Parlement et coëxistera avec les lois nationales : plus de préoccupations pour fonder des filiales dans un autre pays, y transférer le siège social, y créer des bureaux d'études communs.

Dans le domaine des travaux publics, les appels d'offres doivent être ouverts aux entrepreneurs des Six : d'où une publicité et l'harmonisation des clauses de marchés afin de faire disparaître toutes les astuces qui permettent habituellement d'écarter la concurrence étrangère.

Mais quelles garanties de non-discrimination existeraient-elles s'il n'y a pas possibilité de faire appel à la justice de chaque pays ? Et celle-ci doit appliquer de la même façon la réglementation communautaire. Pour assurer cette harmonie de jurisprudence, seule la Cour de Justice des Communautés à Luxembourg est compétente. C'est donc à elle que s'adressent en cas de doute les tribunaux des Six et un arrêt célèbre du 15 juillet 1964 a décidé qu'une loi communautaire l'emporterait sur la loi nationale.

Je voudrais en terminant dire un mot des activités extérieures de la Communauté. La Commission devient le négociateur unique pour les Six ; elle a déjà passé trois traités de commerce au nom des Six

avec Israël, le Liban et l'Iran. De même elle devient le porte-parole unique des Six dans les négociations internationales : c'est elle qui a présenté la liste commune des exceptions pour les négociations du Kennedy Round. C'est elle également qui a négocié les traités d'association avec la Grèce, la Turquie et les 18 pays africains.

J'ai eu l'occasion en commençant de vous donner des exemples d'activités de la Banque européenne d'Investissement et du Fonds social européen qui disposent de capitaux importants. Quant à la CEE, son budget de fonctionnement est de l'ordre de \$70,000,000 et elle emploie environ 4.500 personnes, y compris les services communs aux trois communautés qui ne seront plus qu'une d'ici quelques mois.

Quelles conclusions tirer de ce bref exposé ? Les six pays du Marché commun vivent une évolution rapide qui représente un travail énorme et de longue haleine de la part de la Commission et des administrations nationales. Mais les fonctionnaires ou représentants des professions commencent à se connaître et à s'habituer à travailler ensemble. Des résultats peu connus ici mais très positifs ont déjà été obtenus et je crois pour ma part que ce mouvement vers un marché intérieur unique et une vraie concurrence est profitable à l'intérêt général bien compris des six pays de la Communauté et qu'il est irréversible.

## Coup d'oeil sur le Canada?

### N'OUBLIEZ PAS SA PREMIÈRE BANQUE

Par le truchement de plus de 950 succursales au Canada, la Banque de Montréal est en mesure de vous fournir des renseignements sûrs et circonstanciés sur tous les secteurs de l'industrie et du commerce de l'Atlantique au Pacifique.

Veillez adresser votre demande d'information à l'un de nos bureaux indiqués ci-dessous ou à notre Service d'Expansion des Affaires, Case Postale 6002, Montréal, Canada.

## BANQUE DE MONTRÉAL

*La Première Banque au Canada*

*Secteur Européen*

J. A. Hobson, Directeur général pour l'Europe (Résident, Londres, Ang.)

Bureau principal,  
47 Threadneedle Street, E. C. 2,  
DONALD McCALLUM, Gérant

*Paris :*  
No 10, Place Vendôme,  
Paris 1er, France  
C. E. NOBLET,  
Directeur général adjoint

*Londres :*

Bureau du West-End,  
9 Waterloo Place, Pall Mall,  
E. M. WESK, Gérant

*Düsseldorf :*

Königsallee 6, Düsseldorf,  
La République fédérale d'Allemagne  
R. J. R. BONNELAND,  
Représentant pour l'Europe





# GRISEZ-VOUS DE SOLEIL

## sous les plus beaux cieux du monde

C'est en pensant à vous, qui prendrez vos vacances cet hiver... à votre bien-être, à votre détente que nous avons organisé ces tours.

Quelle que soit votre destination, demandez le magnifique catalogue "Vacances AIR FRANCE HIVER 1965-1966" à AIR FRANCE, téléphone 861-9001 ou à votre agent de voyage qui est très au courant de notre programme.

deux semaines, à partir de

### ANTILLES

Guadeloupe — Martinique —  
Barbade — Trinidad — Tobago

\$ 402.00

### MEXIQUE

Fureur de vivre et farniente

\$ 435.50

### SKI-ALPIN

Neige, joie, air pur

\$ 499.00

### BALÉARES

Lumières légères sur des champs  
d'amandiers

\$ 501.00

### SICILE

Ile de soleil aux cités légendaires

\$ 612.00

### MAROC-TUNISIE

Pays des mirages et des miracles

\$ 705.00

deux semaines, à partir de

### GRÈCE

Berceau de notre civilisation

\$ 760.00

### ÉGYPTE

60 siècles d'histoire et d'Art

\$ 874.00

### SUR LES ROUTES DE L'ISLAM

Déserts, civilisations disparues

\$1,096.00

### TAHITI

Ile heureuse dans l'immensité bleue  
du Pacifique

\$1,265.50

(tout compris: jet Air France et frais de séjour)

# AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE



## NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce Française au Canada s'est tenu le 27 janvier à l'hôtel Ritz Carlton de Montréal. Le nouveau conseil d'administration pour l'année 1966-67 a été présenté par M. Marc Dhavernas, président du comité de nomination.

M. Bernard Leclerc, président, cède sa place à M. Pierre Salbaing, vice-président. M. Louis Jalabert est nommé vice-président avec M. Gérard Parizeau, qui détenait déjà ce poste. M. Claude Boyer succède à Me Georges Roy comme secrétaire et M. Martin Forest à M. François Ducros, comme trésorier. Le conseil accueille les nouveaux membres suivants : MM. André Bachand, René Crozier, Jean-Loup Dherse, Hubert Godin, Jean Huyghues Despointes, Bernard Laviguer, Neil Phillips et Maurice Riel. Nos lecteurs trouveront la composition complète du conseil d'administration à la page 35.

L'ordre du jour comportait le rapport du trésorier, M. François Ducros, et le rapport du président, M. Bernard Leclerc, sur les activités de la Chambre en 1965. Nous publions dans les pages suivantes le bilan de notre Chambre pour 1965 et le rapport du président.

Sur proposition de M. Bernard Leclerc, approuvée à l'unanimité, M. François Ducros a été nommé membre d'honneur de la Chambre. Après une trentaine d'années d'activité à notre Chambre, au cours desquelles il a manifesté beaucoup de dévouement et de compétence, M. François Ducros cède le poste de trésorier.

À l'issue de l'assemblée annuelle, M. Jacques Devinat, conseiller commercial et financier près l'ambassade de France a fait un exposé sur les échanges commerciaux franco-canadiens en 1965, exposé que nous reproduisons plus loin in extenso.



# Office Central Catholique LTÉE

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MÉDAILLES, CRUCIFIX,  
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

Montréal 1, Canada

Téléphone : 842 - 2505

# LES ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA EN 1965

par M. BERNARD LECLERC



M. B. Leclerc

L'année 1965 a marqué des progrès importants dans le domaine de la coopération France-Canada, que ce soit sur le plan fédéral où a dominé l'accord-cadre culturel ou sur le plan du Québec qui, à côté des développements

dans le domaine de la coopération technique et des échanges culturels, a vu se concrétiser d'importantes réalisations industrielles et commerciales nées d'une collaboration entre la France et le Québec.

C'est également au cours de l'année 1965 que Monsieur Robert Bordaz, Commissaire Général de la participation française à l'exposition 1967 a dévoilé la maquette du pavillon français et en a inauguré la construction qui représentera quelques \$4.000.000. — Ce rapide bilan permet de prévoir pour les prochaines années des développements importants dans les relations commerciales et industrielles entre la France et le Canada.

Si notre Chambre de Commerce veut jouer le rôle qui lui est fixé par ses statuts, (soit aider à développer les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada), elle doit dès aujourd'hui envisager les mesures qui lui permettront dans l'avenir de donner toute l'efficacité nécessaire à son aide. C'est dans cette optique que votre Conseil a décidé de créer une section de notre Chambre à Québec, siège du gouvernement de la Province.

Une création est généralement chose difficile, mais en l'occurrence, nous avons été puissamment aidés par des membres du gouvernement de la Province, par les services diplomatiques français et par l'élite des hommes d'affaires de Québec.

Comme prélude à cette création nous avons organisé dans la capitale provinciale un dîner réunissant 550 convives, présidé par le Premier Ministre, l'Honorable Jean Lesage et par l'Ambassadeur de France, Son Excellence Monsieur François Leduc, auquel assistaient les Honorables Gérin-Lajoie, Gérard Lévesque, Eric Kierans, Monsieur Robert Picart, Consul général de France, ainsi que de nombreuses personnalités, dont un certain nombre venues de France.

Qu'il me soit permis ici de remercier particulièrement le Premier Ministre pour les encouragements qu'il nous a donnés ainsi que ceux qui par leur présence ont contribué au succès de cette manifestation. Nous devons aussi remercier de leur participation le Comité des Vins de France, les Services Officiels du Tourisme Français, la Compagnie Air France et la Maison Vinant Limitée, ainsi que tous ceux qui ont pris part à la petite exposition de produits français qui a rehaussé le cadre de cette réunion.

À la suite de ce dîner, un Comité a été formé à Québec avec pour Président Monsieur Louis Roy, Directeur de la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie Ltée, pour Vice-Président Monsieur Fernand Bérubé, Président Directeur Général des Éditions Françaises Inc., pour Secrétaire Monsieur Norbert Lecour, Directeur de l'Agence de Québec de Citroën et pour Trésorier Monsieur Jean-Paul Beaudry, Président Gérant Général de Gauvreau Beaudry Ltée, chargé des relations extérieures. Nous devons remercier toutes ces personnes non seulement d'avoir pris la responsabilité de former notre section de Québec, mais également de l'aide magnifique qu'elles nous ont apportée pour l'organisation de notre dîner. Nous devons aussi des remerciements à la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie qui nous héberge dans ses bureaux, 500 Grande Allée à Québec.

La campagne de recrutement de notre section a débuté en novembre et le nombre des membres aux dernières nouvelles était de 56. C'est un succès dont

nous devons féliciter le Comité en la personne de son Vice-Président ici présent.

Puisque je suis sur le sujet des sections locales, je voudrais vous dire quelques mots de notre section de Toronto. Malgré des moyens financiers très restreints, cette section nous a donné cette année un bel exemple de vitalité, tout d'abord par l'augmentation du nombre de ses membres tant corporatifs qu'individuels puis surtout par la réalisation couronnée de succès d'une exposition de 2 jours baptisée « FRANCE IN ONTARIO ». Cette manifestation qui groupait vingt-cinq exposants dont dix-huit de Toronto, un de Hamilton et six de Montréal a reçu environ 4,500 visiteurs et a été largement couverte par la presse, la radio et la télévision. Je tiens à en féliciter le Président de la section Monsieur Henri Hulot ici présent, ainsi que le Vice-Président Monsieur Léon Katz qui a été la cheville ouvrière de cette exposition. Au cours d'une visite récente à Toronto, j'ai appris que loin de s'endormir sur les succès de 1965, d'autres projets étaient à l'étude pour 1966.

Vous avez reçu dernièrement une nouvelle liste des membres de notre Chambre et vous avez pu constater qu'elle est plus importante que la précédente qui remontait à 1964. Aux nouvelles adhésions que je vous signalais l'année dernière et qui étaient le fruit d'une campagne de recrutement lancée au cours de l'été 1964, nous pouvons avec fierté ajouter cette année 16 membres corporatifs et 56 membres individuels ceci indépendamment des nouveaux membres des sections locales et de notre section française. Cette augmentation s'est traduite par un surplus de cotisations de \$2.000. — soit près de 18% de plus qu'en 1964. Elle s'est fait également sentir au cours de nos déjeuners où nos membres sont venus plus nombreux que dans le passé et ont amené plus d'invités.

Nous ne pouvons que vous exhorter à amener ainsi vos amis, car l'expérience nous a montré qu'attirés par la qualité des conférenciers, l'atmosphère sympathique, la bonne chère et les bons vins, beaucoup nous demandent de devenir membres de la Chambre.

Pour l'atmosphère sympathique, c'est vous Messieurs, qu'il faut féliciter ; pour la bonne chère je remercie Monsieur Jean Contat qui en est le responsable ; quant aux bons vins je voudrais particulièrement remercier ceux qui nous ont aidé en nous les offrant.

C'est grâce à ces généreux donateurs que nous avons pu jusqu'à ce jour maintenir la qualité sans

augmenter le prix du déjeuner, ceci malgré un coût plus élevé.

Cette situation ne saurait se prolonger et il appartiendra au prochain Conseil de prendre des décisions. Quelles qu'elles soient, je suis certain que nos membres continueront à manifester leur attachement à leur Chambre par leur assiduité à nos déjeuners.

Je désire enfin remercier Messieurs les journalistes ainsi que Radio-Canada pour les commentaires qu'ils ont donnés de nos manifestations dont voici la liste :

26 mars 1965

- M. Jean-Luc Pepin, alors secrétaire parlementaire du Ministre du Commerce, maintenant ministre des Mines à Ottawa, député Fédéral de Drummond-Arthabaska : « Remarques sur les Relations Franco-Canadiennes ».

29 avril 1965

- L'Honorable Paul Gérin-Lajoie, Ministre de l'Éducation de la Province de Québec : « Relations Économiques et Culturelles entre le Québec et la France ».

27 mai 1965

- M. Robert Bordaz, Commissaire Général de la Section Française à l'Exposition Universelle de Montréal en 1967 : « Les Présentations Françaises à l'Exposition Universelle de Montréal ».

1 septembre 1965

- Visite du Port de Montréal à bord d'un bateau du Conseil des Ports Nationaux.

16 septembre 1965

- M. Robert Campbell Smith, Ministre-Conseiller (Économie-Commerce) près l'Ambassade du Canada à Paris : « Les Relations Commerciales du Canada avec la France ».

30 septembre 1965

- M. Marcel Demonque, Président Directeur Général des Ciments Lafarge : « Prévisions Économiques et Prospectives ».

19 octobre 1965

- Déjeuner conjoint avec la Chambre de Commerce du District de Montréal — Conférencier M. Michel Sindona, Banquier, Financier Milanais : « Les Relations Économiques Euro-Canadiennes ».

28 octobre 1965

- Madame Christiane Scrivener, Docteur en Droit, Directeur Général de l'A. S. T. E. F. (Coopération Technique au Ministère des Finances et Affaires Économiques du Gouvernement Français : « La Coopération Technique entre la France et le Canada ».

10 décembre 1965

- M. Olivier Giscard D'Estaing, Directeur Général de l'Institut Européen d'Administration des Affaires, à Fontainebleau : « La Formation Européenne des Dirigeants d'Entreprises ».

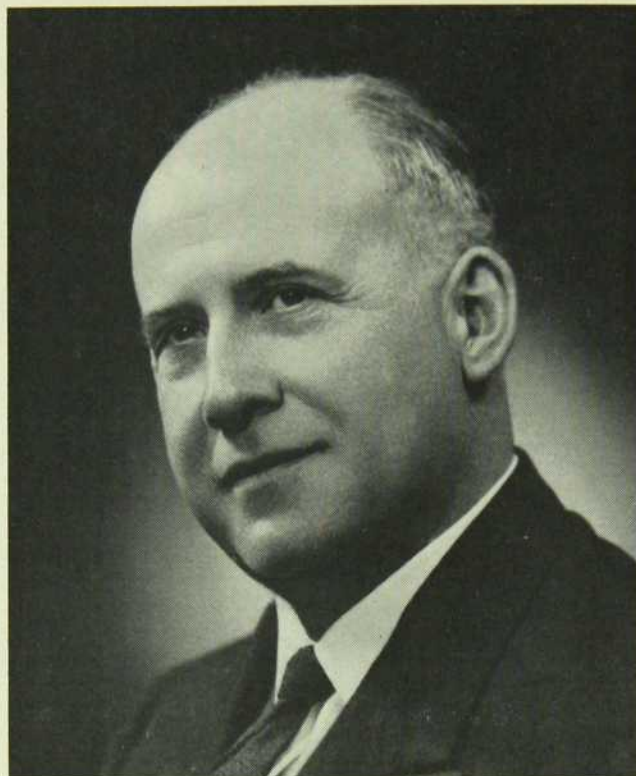
Comme l'année dernière, notre revue a sorti six numéros et nous en avons assuré la diffusion à Québec afin de favoriser la création de notre nouvelle section. Vous connaissez bien notre revue aussi je n'insisterai pas sur sa qualité et sa teneur mais je voudrais encore féliciter Monsieur Henri Mhun qui la dirige avec dévouement et compétence ainsi que Monsieur Etienne Spire qui lui a apporté sa collaboration.

À partir du prochain numéro, votre revue se présentera sous une nouvelle couverture dessinée et offerte par Jacques Guillon & Associés. Nous en remercions Monsieur Jacques Guillon, membre de notre Chambre.

À la suite de l'appel que j'ai fait l'année dernière, la publicité a augmenté de 8½% sans modification des tarifs. Ceci n'a pas été suffisant pour compenser l'accroissement des frais de publication de la revue qui accuse cette année un déficit. Encore une fois, j'insiste auprès de vous pour que vous nous apportiez votre support afin que nous puissions maintenir la qualité de notre publication qui est un de nos meilleurs organes de propagande.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de vous décrire en détail le travail accompli par notre secrétariat pour vous montrer que l'administration de notre Chambre est de plus en plus lourde. Cette année nous avons dû nous assurer les services d'une collaboratrice supplémentaire.

Une statistique reçue récemment sur les Chambres de Commerce Françaises à l'étranger montre, que bien qu'étant une de celles qui a le plus de membres, puisque nous arrivons au 3ième rang sur un total de 25, notre Chambre fonctionne avec un des personnels les plus restreints (nous sommes au 15ième rang). À ce chiffre il est intéressant d'ajouter



M. François Ducros, nommé membre d'honneur de La Chambre de Commerce Française au Canada.

que la surface de nos locaux nous place au 22ième rang.

Vous vous joindrez certainement à moi pour remercier de leur zèle et de leur dévouement Monsieur Francis Glorieux, Madame Quedrué et Madame Varichon.

Messieurs, j'arrive au terme du mandat que vous m'avez confié et avant de quitter la Présidence de votre Chambre, je voudrais remercier tous ceux qui m'ont aidé : Les Services Officiels Français et en particulier Messieurs Devinat et Plattard, Conseillers Commerciaux près l'Ambassade de France, dont la coopération m'a été bien précieuse, les membres du Conseil qui se sont penchés avec moi sur nos problèmes et ont pris leur part de nos activités, enfin tous les membres de la Chambre qui à un titre ou à un autre ont contribué, ne serait-ce que par leur présence, au succès de nos manifestations.

Avec l'approche de l'Expo 67 et le développement de relations commerciales et industrielles avec la France, votre prochain Conseil aura une lourde tâche. Nous devons tous l'aider chacun dans notre sphère ; quant à moi, je désire l'assurer de ma totale coopération et de mon complet dévouement.

# LES ÉCHANGES FRANCO-CANADIENS

## EN 1965

par M. JACQUES DEVINAT,

Conseiller Commercial et Financier près l'Ambassade de France



M. J. Devinat

Je suis appelé à vous parler des échanges franco-canadiens au cours de l'année qui vient de s'écouler. À quelques jours près j'aurais pu le faire en m'appuyant sur les statistiques détaillées des douanes françaises ; mais votre assemblée générale a lieu cette année un peu trop tôt.

Je vous dirai d'abord quelques mots de la situation du commerce extérieur français dans son ensemble.

Vous savez que l'un des objectifs du plan de stabilisation français était de maintenir la position concurrentielle de nos produits sur les marchés étrangers et d'en encourager l'exportation. Pour y parvenir, le plan devait enrayer la hausse des prix intérieurs français et il y est parvenu dans une mesure très satisfaisante. Il devait également, par une certaine restriction de la demande interne, encourager les industriels à rechercher des débouchés accrus sur les marchés extérieurs. Là encore il semble que les résultats recherchés aient été atteints. Pour l'ensemble de l'année 1965, d'après les résultats provisoires qui viennent de me parvenir, les exportations françaises ont atteint 49.620 millions de francs, soit 11,8% de plus pendant l'année 1964.

Les importations ont augmenté elles-mêmes dans une moindre mesure et ont atteint 51,060 millions de francs, soit 2,7% de plus qu'en 1964. La comparaison de ces chiffres fait apparaître un solde négatif, autrement dit un déficit de la balance des paiements de 1.440 millions de francs contre 5 milliards de francs en 1964, ou encore le pourcentage de couverture des importations par les exportations a atteint, toujours d'après ces chiffres provisoires, 97% en 1965 contre 89% en 1964.

En fait, la situation est encore plus satisfaisante que ne le laissent supposer les chiffres que je viens de vous lire. Il se trouve, comme vous le savez, que les douanes françaises comptabilisent les importations en valeur CIF cependant que les exportations sont reprises en valeur FOB, autrement dit les frais de transport et d'assurance sont ajoutés à la valeur des produits importés mais non à celle des produits exportés. Cette différence de mode de calcul conduit à majorer artificiellement d'environ 8% le montant des importations. Le pourcentage de couverture de 97% que je vous ai signalé tout à l'heure pour 1965 correspond sensiblement à un excédent réel de 5% de l'ensemble des exportations françaises sur l'ensemble des importations.

Je vais aborder maintenant les échanges franco-canadiens. Les éléments les plus récents dont je dispose sont les statistiques des douanes françaises pour les onze premiers mois de l'année. Elles font apparaître que nous avons exporté au Canada pour 425 millions de francs pendant cette période contre 307 millions de francs pendant la même période de l'année 1964, soit une progression fort encourageante de 38%. Il est intéressant de rapprocher ce pourcentage d'augmentation de 38% de celui que je vous ai indiqué tout à l'heure pour l'ensemble des exportations françaises en 1965, soit 11,8%. Comme vous le voyez, nos ventes au Canada ont progressé trois fois plus vite que nos exportations vers l'ensemble des pays du monde. On peut également affirmer sans crainte de se tromper beaucoup que, toujours d'après les statistiques douanières françaises, nos ventes au Canada dépasseront pour la première fois, pour l'ensemble de l'année 1965, le chiffre de \$100 millions.

Passons maintenant aux importations. Toujours pour les onze premiers mois de 1965, d'après les statistiques françaises, nous avons importé pour 514 millions de francs de produits canadiens contre 491 millions en 1964, soit une progression d'un peu moins de 4,7%. Là encore vous remarquerez que la pro-

gression est supérieure à celle qui a été enregistrée pour l'ensemble des importations françaises en provenance de tous pays, puisqu'elle était de 2,7%.

Globalement il semble donc que le tableau des échanges entre la France et le Canada s'oriente de manière satisfaisante. Malheureusement, en valeur absolue, le montant de ces échanges reste très faible et n'atteint toujours pas 1% de l'ensemble du commerce extérieur de chacun des deux pays.

Pour examiner maintenant ce qui se passe par secteur, je suis obligé de me référer à des chiffres portant sur les neuf premiers mois de l'année seulement, les plus récents dont je dispose. Il s'agit toujours des chiffres des douanes françaises car les chiffres canadiens sont disponibles avec un retard plus important.

Dans le domaine des produits agricoles, les exportations françaises à destination du Canada pendant les neuf premiers mois de 1965 ont progressé modérément par rapport à la même période de 1964. Ces exportations ont atteint 40 millions de francs, soit 12% de l'ensemble de nos livraisons au Canada. Les vins et boissons représentent plus des  $\frac{3}{4}$  du total.

Nos ventes de matières premières et produits bruts ont légèrement progressé et restent faibles puisqu'elles n'atteignent pas 2% de l'ensemble.

Nos ventes de demi-produits ont représenté 29% de nos ventes au Canada pendant les neuf premiers mois de 1965, contre 26% en 1964. Cette progression est due essentiellement au développement de nos exportations de produits sidérurgiques, suscitée en grande partie par les menaces de grève aux Etats-Unis.

Si nous abordons maintenant le domaine des produits finis, nous voyons que nos ventes de biens d'équipement ont sensiblement progressé elles aussi, mais elles ne représentent encore que 14 $\frac{1}{2}$ % de l'ensemble de nos ventes contre 13% en 1964.

Parmi les postes qui ont le plus avancé on relève, comme il fallait s'y attendre, celui du matériel électrique, celui du matériel de précision en raison des commandes destinées au métro de Montréal et, enfin, celui du matériel de travaux publics.

Pour aborder le domaine des biens de consommation, on constate qu'ils ont progressé exactement

au même rythme que l'ensemble de nos ventes et qu'ils représentent toujours un peu plus de 41% du total. La plus forte progression a été enregistrée en ce qui concerne les automobiles, qui, toujours pour les neuf premiers mois de 1965, sont passées à 48 millions de francs contre 24 millions en 1964.

Comme vous le voyez, notre commerce d'exportation vers le Canada reste mal équilibré. La place qu'y occupent les biens d'équipement est incontestablement trop faible et il n'est certes pas normal que nos ventes au Canada dans ce secteur ne soient pas supérieures à nos achats de produits canadiens. Des progrès ont été réalisés mais ils sont encore beaucoup trop localisés. En 1964, dernière année pour laquelle je dispose de chiffres complets, la France a fourni au Canada moins de  $\frac{1}{4}$  de 1% de ses besoins en biens d'équipement, non compris les automobiles. Pour cette même année, l'Allemagne livrait 10 fois plus que nous, l'Italie 2 fois plus et nous étions également dépassés par la Belgique et les Pays Bas. C'est incontestablement dans le domaine des biens d'équipement que la situation est la moins bonne et que les plus grands efforts restent à faire. Il faudra que l'exemple donné par un très petit nombre de maisons françaises, qui ont réussi ces toutes dernières années à pénétrer sur le marché canadien grâce à un effort persévérant, soit largement suivi.

#### LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

# RoyNat

**vous propose des prêts bien adaptés  
aux besoins de votre entreprise...**

pour financer l'achat de terrains, de bâtiments, et d'équipement ou d'autres projets d'expansion...  
pour augmenter les fonds de roulement ou remplacer les capitaux affectés à diverses immobilisations... pour consolider et refinancer les dettes...  
pour acquérir d'autres entreprises ou en lancer de nouvelles. Les prêts sont consentis pour des montants de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus et pour des périodes de 3 à 10 ans. Termes flexibles. Pour assistance financière dans tout projet industriel ou commercial, communiquez avec:

**RoyNat Ltée HALIFAX, MONTRÉAL, TORONTO,  
WINNIPEG, REGINA, CALGARY ou VANCOUVER**

*ou toute succursale de:*

**LA BANQUE ROYALE DU CANADA BANQUE CANADIENNE NATIONALE  
MONTREAL TRUST COMPANY CANADA TRUST  
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA**

# LA FORMATION EUROPÉENNE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES

par **M. OLIVIER GISCARD D'ESTAING**

Directeur Général

de l'Institut Européen d'Administration des Affaires

*« S'exprimant en français mais parlant en Européen », M. Olivier Giscard d'Estaing a évoqué devant les membres de notre Chambre ce grand phénomène du vingtième siècle : l'internationalisation de l'économie. Le conférencier, qui est directeur général de l'Institut Européen d'Administration des Affaires de Fontainebleau, était l'invité d'honneur à notre déjeuner-causerie du 10 décembre dernier, qui s'est tenu au Ritz-Carlton. Dans la circonstance, la Chambre inaugurait le salon doré de cet hôtel mis à notre disposition par notre ami Jean Contat. On remarquait à la table d'honneur, outre notre président Bernard Leclerc qui présenta le conférencier, M. Roche, Recteur de l'Université de Paris et M. Gaudry, Recteur de l'Université de Montréal. Nous publions dans les pages suivantes de larges extraits de l'exposé de M. Giscard d'Estaing.*

En observant les facteurs qui affecteront à l'avenir le plus les fonctions des dirigeants d'entreprise, on peut les classer en quatre catégories :

- 1° l'internationalisation de la concurrence et de l'économie,
- 2° la croissance des entreprises,
- 3° le développement des techniques de gestion,
- 4° les transformations technologiques.

Sans reprendre ici l'analyse de chacun de ces vastes problèmes qui justifierait une étude approfondie, je voudrais simplement souligner qu'ils représentent notre principale source d'inspiration à l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires).

Le Marché Commun, qui a vu tripler les échanges intercommunautaires, l'EFTA qui encourage le commerce des sept pays associés, l'effort global de diminution des restrictions au commerce international, amorcent un processus de l'internationalisation de l'économie conduisant à une véritable multinationalisation de la gestion de l'entreprise. Les plus grands progrès seront réalisés par les sociétés qui se donneront une vraie structure multinationale, utilisant les ressources des marchés, des hommes, et des capitaux au-delà de leurs frontières nationales.

La croissance des entreprises est un phénomène contemporain frappant. Rendue nécessaire par les techniques de fabrication, et plus récemment par les possibilités de l'automation et les besoins de la recherche et du développement, la taille accrue des entreprises pose des problèmes particuliers de gestion. Ce problème de la taille a fait l'objet de nombreuses études. Mon impression est que les petites et moyennes entreprises joueront toujours un rôle important dans le domaine des services, de certaines



M. O. Giscard d'Estaing

spécialisations et chaque fois que l'exiguïté d'un marché peut le justifier. Ce serait notamment le cas de certaines productions de haute qualité, qui peuvent ne pas faire l'objet de grandes séries.

Par contre, dans la plupart des secteurs industriels et particulièrement ceux où la technologie évolue rapidement, un effort de concentration est indispensable. Dans ces secteurs où la recherche et le développement jouent un rôle primordial, des concentrations sont indispensables et certaines sont en cours de réalisations.

L'exemple américain illustre d'ailleurs bien cette double tendance : d'une part il existe un nombre considérable de petites et moyennes entreprises aux USA mais, d'autre part, dans certains secteurs industriels, le nombre des entreprises européennes dans

le Marché Commun atteint souvent 14 fois celui du nombre des entreprises américaines du même secteur pour une population globale assez voisine. Il est prévisible que vers 1980, 700 à 800 entreprises contrôleront environ 60% de la production mondiale.

Les techniques de direction ne cessent d'évoluer grâce aux possibilités nouvelles des ordinateurs et aux progrès des sciences humaines. Par une préparation plus complète des décisions, par le recours à la simulation, par un contrôle plus détaillé et rapide des résultats, par une analyse plus complète des facteurs extérieurs, la gestion se dirige vers un emploi utile et complexe des éléments quantifiés qu'il convient de rassembler et d'interpréter. Les communications humaines, la définition des fonctions, le souci d'animer des équipes harmonieuses et créatrices, l'appréciation objective des éléments qualitatifs font l'objet des recherches et de réflexions dont on peut tirer le plus grand profit.

Enfin, la rapidité des changements techniques oblige à des politiques de progrès et d'adaptation continues, tant en ce qui concerne les produits que leur production. Dès 1970, on estime que 40% du chiffre d'affaires de l'industrie américaine reposera sur des produits qui aujourd'hui n'existent pas sur le marché — et on reste songeur en face des quelques 20 milliards de dollars qui sont dépensés annuellement pour la recherche et le développement aux Etats-Unis.

Si l'on se dirige vers « un monde de techniciens mené par des amateurs », encore faut-il que ces amateurs soient éclairés.

Notre Institut cherche à y contribuer d'une manière que je vais brièvement vous décrire.

C'est pour préparer à cette évolution ceux qui auront dans un avenir proche à assurer les responsabilités de la direction des entreprises européennes, que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris a pris l'initiative de créer l'INSEAD, avec l'appui technique du Centre de Perfectionnement dans l'Administration des Affaires et de la Graduate School of Business Administration de l'Université de Harvard.

### Caractéristiques de l'enseignement

L'INSEAD est un établissement post-universitaire et s'adresse à des jeunes diplômés d'universités et des grandes écoles. Son enseignement est conçu pour assurer une transition entre l'université et la vie des affaires, entre la théorie et la pratique et aborde les problèmes d'entreprises sous un aspect international par une méthode concrète et vivante.

L'âge moyen des participants est d'environ 26 ans et l'âge normal est compris entre 22 et 28 ans. La formation de base des six premières promotions était : 30% commerciale, 30% technique, 15% juridique, 10% économique, 15% divers.

Le programme est résidentiel, d'une durée de 9 mois (15 septembre-15 juin) et comporte les divers cours suivants étroitement coordonnés : Marketing-Vente ; Production-Direction Industrielle ; Finance ; Analyse Quantitative ; Relations humaines et Organisation ; Politique de Gestion ; Cadres Institutionnel, Économique et Social de l'Europe. Ce dernier cours traite tout spécialement des facteurs du cadre européen affectant la vie de l'entreprise.

La méthode pédagogique de base est celle des cas discutés dont le nombre au cours de l'année



On reconnaît à cette table Me Riel et MM. Jalabert et Olivier, membres du conseil de notre Chambre.

s'élève à plus de 300. Les cas sont pour 64% d'entre eux d'origine européenne (47% du Marché Commun), pour 30% américaine (USA) et pour 6% du reste du monde.

Des conférences, des notes techniques, des exercices, des rapports écrits, des visites d'usine, un business game, des projets de recherche complètent le programme.

### Aspect international de l'Institut

Créé pour les besoins des entreprises européennes, l'INSEAD s'est soucie de donner, dès le début, une large base internationale à son organisation et à ses activités.

Son corps enseignant est composé d'une douzaine de professeurs de nationalités différentes choisis

en fonction de leurs compétences et de leur expérience dans le domaine des affaires. Ils appartiennent aux pays industriels de l'Europe et apportent aux participants, en dehors de leurs connaissances techniques, une manière de voir les problèmes inhérents à leur propre mentalité, ce qui représente pour les participants un enrichissement psychologique certain.

L'INSEAD a adopté les trois principales langues du monde atlantique : français, anglais, allemand, comme langues de travail. Cette caractéristique, tout à fait spécifique de l'Institut, se retrouve dans la rédaction des cas et dans les discussions de classe. Les trois langues sont employées indifféremment dans l'enseignement et il est exigé des participants de les comprendre toutes les trois. Les professeurs possèdent, en général, au moins deux de ces langues, ce qui permet de s'exprimer toujours dans deux sur trois langues utilisées. Des séminaires spéciaux de langues organisés par l'INSEAD en Allemagne, France et Angleterre pendant les cinq semaines d'été précédant le commencement de l'année scolaire, permettent aux futurs participants d'améliorer leur connaissance dans une des trois langues.

La composition des participants au point de vue nationalité illustre bien le caractère international de l'INSEAD. Ainsi, pour l'année académique 1965-66, sur 135 participants, 26 pays sont représentés. Aucun contingent national n'est établi pour l'admission qui se fait uniquement en fonction de la valeur personnelle du candidat. La règle qui assure le caractère national de l'Institut est qu'aucun groupe national ne peut être représenté par plus du tiers de l'effectif d'une promotion.

Les organes d'administration et de direction de l'INSEAD sont composés de personnalités provenant des pays européens et d'Amérique du Nord. Ceci concerne tout particulièrement le Comité de Perfectionnement, le Conseil Consultatif et le Conseil d'Administration.

Le financement de l'Institut est également international.

En plus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris qui, depuis le début assure une large subvention à son fonctionnement, une soixantaine de sociétés de divers pays lui apporte une aide financière chaque année.

Les entreprises PECHINEY, SAINT-GOBAIN, PECHINEY-SAINT-GOBAIN, McKINSEY, PROCTER & GAMBLE et IBM ont pris en charge des chaires d'enseignement. La fondation Ford a fait une généreuse donation répartie sur cinq

ans. L'INSEAD bénéficie pour ses participants d'un certain nombre de bourses offertes par la Communauté Économique Européenne, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, la Direction Générale des Relations Culturelles, et certains autres organismes et compagnies européennes.



Réunis après le déjeuner, MM. Giscard d'Estaing, Leclerc, Gaudry et Roche.

### Réalisations et projets

L'INSEAD a formé durant les 6 premières promotions 519 participants originaires de 37 pays, dont la répartition par nationalité se présente comme suit :

• Allemagne	57
• Belgique	40
• France	162
• Italie	16
• Luxembourg	9
• Pays-Bas	9
Total pays du Marché Commun :	294
Autres pays d'Europe	165 (dont G.-B. 44)
Autres pays du Monde	60 (dont USA 22 et Canada 2)

TOTAL GÉNÉRAL 519

La plupart des diplômés travaillent dans des entreprises industrielles, bancaires et commerciales ayant des activités internationales. 29% d'entre eux exercent une activité professionnelle dans un autre pays que leur pays d'origine. La répartition géographique de leurs 27 pays de travail est la suivante :

- 82% en Europe (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse)
- 18% les autres pays (Afrique du Sud, Brésil, Canada, Chili, Etats-Unis, Israël, Liban, Madagascar, Maroc, Mexique, Vietnam, Uruguay).

Le Bureau de Placement de l'Institut, créé dès sa première année, facilite les contacts entre les entreprises et ses participants en organisant des interviews dans ses locaux à Fontainebleau. Il accueille ainsi chaque année des représentants de très nombreuses entreprises et un grand nombre de participants, désirant profiter de cette possibilité, trouvent un emploi à la sortie de l'école. Des sociétés françaises, allemandes, anglaises, italiennes, suisses, canadiennes, américaines, hollandaises et belges, de plus en plus nombreuses, utilisent régulièrement le bureau de placement pour le recrutement de leurs collaborateurs et à chaque promotion de nouvelles entreprises d'autres nationalités se joignent à elles.

L'Association Internationale des Anciens de l'INSEAD assure de son côté, en étroite collaboration avec l'école, le placement des Anciens qui désirent changer d'emploi.

L'INSEAD a organisé plusieurs séminaires internationaux de recherches en 1964 et 1965.

En septembre 1964 a eu lieu un séminaire consacré au sujet : « Élaboration des Stratégies à Long Terme des Entreprises Multinationales » en collaboration avec l'Université de Californie et la Fondation McKinsey. 80 personnes du monde des affaires internationales y ont pris part.

La même année, en novembre, un séminaire franco-allemand comprenant 40 personnes et réalisé avec l'aide de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse a étudié : « Les conditions de concurrence en Allemagne et en France ».

En 1965, l'INSEAD a organisé trois autres séminaires internationaux dont un a eu pour thème : « Recherches et Développement », le deuxième « La Coopération entre les Entreprises Françaises et Allemandes » et le troisième, en collaboration avec l'Institut Atlantique de Paris, « La Coopération Atlantique et la Croissance Économique ».

Ces réunions ont permis à leurs participants une confrontation de leurs points de vue respectifs sur certains problèmes économiques internationaux d'actualité dont les résultats sont en cours de publication.

Le Ministre de l'Industrie a posé en octobre dernier la première pierre des nouveaux bâtiments sur un terrain acquis à Fontainebleau par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Ils permettront d'accueillir d'abord 200 participants, avec la possibilité d'atteindre dans l'avenir le nombre de 500.

Un programme de perfectionnement de courte durée est prévu pour les diplômés qui, après quelques années d'activité professionnelle, sont désireux de se mettre au courant des récentes techniques et de l'évolution européenne.

En six ans d'existence, l'INSEAD a presque triplé son effectif malgré les conditions très sévères d'admission. Son enseignement, ses méthodes de travail et son caractère international expliquent les demandes d'admission toujours plus nombreuses qui proviennent tant des pays européens qu'extra-européens.

L'intérêt croissant des entreprises à la formation qu'il donne, leur association à son enseignement, la confiance qu'elles lui manifestent dans le choix de leurs collaborateurs parmi ses diplômés, prouvent que l'INSEAD correspond parfaitement aux exigences de l'entreprise moderne.



**Café de Paris**

Somptueusement décoré dans le style Louis XVI

**avec son Lounge Bar :**

Thé - Cocktails

**et son Restaurant :**

Déjeuner - Dîner

**Maritime Bar :**

Spécialité : poisson

**Ritz Café :**

Petit déjeuner, déjeuner et dîner  
à prix modérés

**Night Club :**

Dîner-dansant

# M. PIERRE SALBAING, NOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT



M. P. Salbaing

Comme nous l'avons noté à la page 9, la Chambre s'est donnée un nouveau président lors de l'assemblée annuelle du 27 janvier. M. Pierre Salbaing est ancien élève de l'École Polytechnique de Paris et de l'École Nationale du Génie Maritime de Paris également. Il commença sa carrière dans la marine française comme Ingénieur du génie maritime. Après quatre ans passés, pendant la dernière guerre, à la Mission Navale Française aux États-Unis, au cours desquels il suivit les constructions et réparations de bateaux de guerre français, il quitta la marine en 1946 avec le grade d'In-

génieur principal du génie maritime pour entrer à la Division Amérique du Nord de L'Air Liquide.

Depuis 1946, il a successivement occupé à Montréal les positions de Chef des Recherches et Directeur Technique, Directeur de la Division Engineering et Construction. Il est, depuis 1962, Président et Directeur Général de Canadian Liquid Air Ltd. — Air Liquide Canada Ltée et Directeur Général des activités de L'Air Liquide en Amérique du Nord.

Pierre Salbaing a été promu au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère des Armées (Marine), le 11 novembre 1959. Il est également Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

## “L'organisation des affaires au CANADA”

*Une brochure qui répond aux questions des hommes d'affaires sur :*

- l'impôt sur les bénéfices commerciaux et autres taxes commerciales
- les taxes de vente
- l'impôt sur le revenu personnel
- les droits de succession
- l'administration d'une succursale au Canada
- l'établissement d'une entreprise au Canada  
(entreprise individuelle, société en nom collectif ou à responsabilité limitée)

*Pour en obtenir un exemplaire, écrivez à La Banque Royale du Canada (France), 3, rue Scribe, Paris. Au Canada, écrivez à : Expansion Commerciale et Industrielle, La Banque Royale du Canada, Place Ville Marie, Montréal, Qué.*



## LA BANQUE ROYALE DU CANADA

**Siège social, Place Ville Marie, Montréal**

Plus de 1,100 succursales au Canada, aux Antilles et en Amérique du Sud. Bureaux à New-York, Londres et Paris. Représentants à Chicago, Dallas, Los Angeles et Hong-Kong.

**LE BILAN**  
**de la**  
**CHAMBRE**  
**de**  
**COMMERCE**  
**FRANÇAISE**  
**DU**  
**CANADA**  
**en 1965**

**Bilan de la Chambre au 31 décembre 1965**

**ACTIF :**

<b>IMMOBILISATIONS</b>		
Mobilier et machines de bureau .....	\$ 3,083.03	
Dépréciation 1965 .....	616.60	\$ 2,466.43
<b>RÉALISABLE À COURT TERME</b>		
Cautionnement (poste) .....	102.50	
Comptes à recevoir .....	1,528.24	1,630.74
<b>DISPONIBLE</b>		
Banque Canadienne Nationale .....	1,405.72	
Caisse .....	100.00	1,505.72
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		<u>\$ 5,602.89</u>

**PASSIF :**

<b>EXIGIBLE À COURT TERME</b>		
Comptes à payer .....		\$ 729.63
<b>COMPTES DIVERS</b>		
Cotisations payées d'avance pour 1966 .....		325.00
<b>ACTIF NET</b>		
au 31 décembre 1964 .....	\$ 5,852.98	
à déduire :		
Déficit exercice 1965 .....	1,304.72	\$ 4,548.26
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		<u>\$ 5,602.89</u>

**RECETTES :**

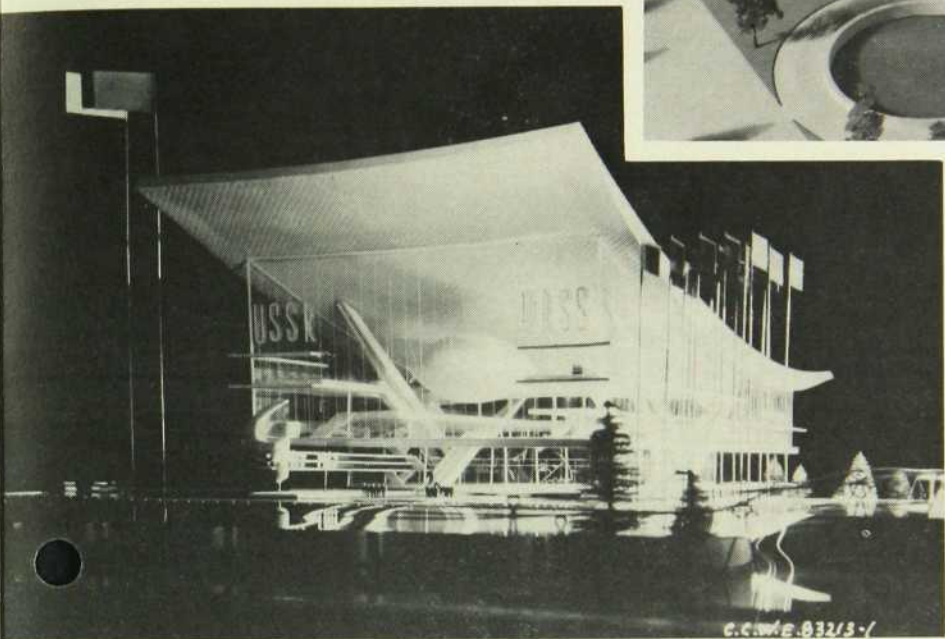
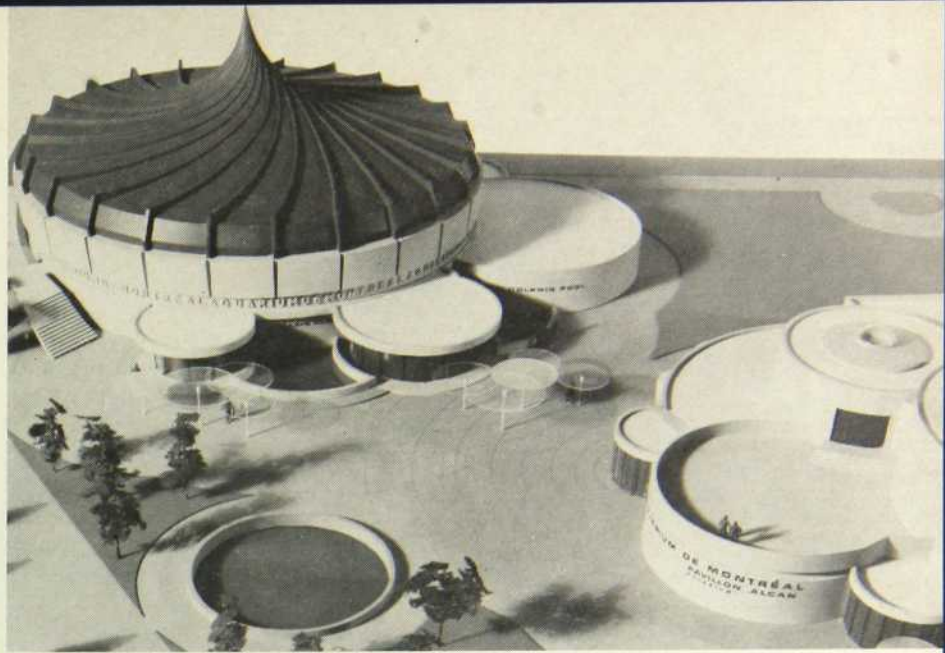
<b>COTISATIONS</b>		
Membres individuels .....	\$ 5,175.00	
Membres Sociétés .....	6,943.06	
Membres France (1964) .....	1,025.07	13,143.13
<b>REVUE</b>		
Publicité .....		7,972.26
<b>SUBVENTION</b>		
Gouvernement Français (1964) .....		2,197.80
<b>DÉJEUNERS</b> .....		13,429.90
<b>DIVERS</b>		
Intérêts bancaires .....		165.28
<b>RÉSERVE</b>		
Pour le développement des Sections locales		
Réintégration de la part non utilisée .....		17.50
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE : DÉFICIT</b>		1,304.72
<b>TOTAL DES RECETTES :</b>		<u>\$38,230.59</u>

**DÉPENSES :**

<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>		
Salaires .....	\$ 9,422.56	
Loyer .....	1,399.92	
Entretien et réparations .....	93.98	
Poste et Téléphone .....	1,076.57	
Fournitures bureau et documentation .....	797.22	
Entretien des listes .....	1,014.72	
Taxe d'eau .....	66.88	
Frais divers .....	335.58	
Électricité .....	65.75	
Dépréciation 1965 .....	616.60	\$14,889.78
<b>REVUE</b>		
Préparation - Impression - Commissions	\$ 8,209.38	
Diffusion .....	622.72	
		\$ 8,832.10
<b>DÉJEUNERS</b> .....		14,508.71
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>		<u>\$38,230.59</u>

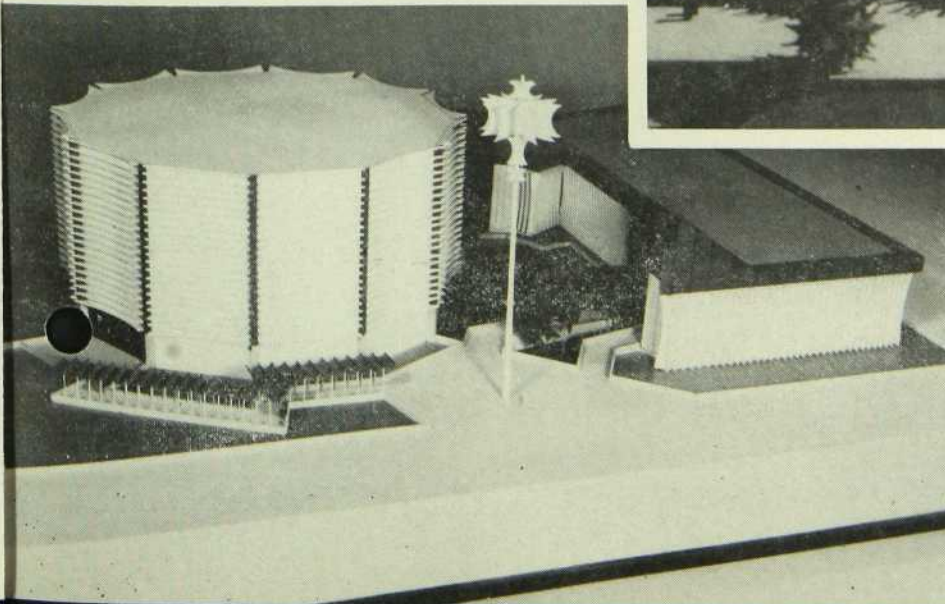
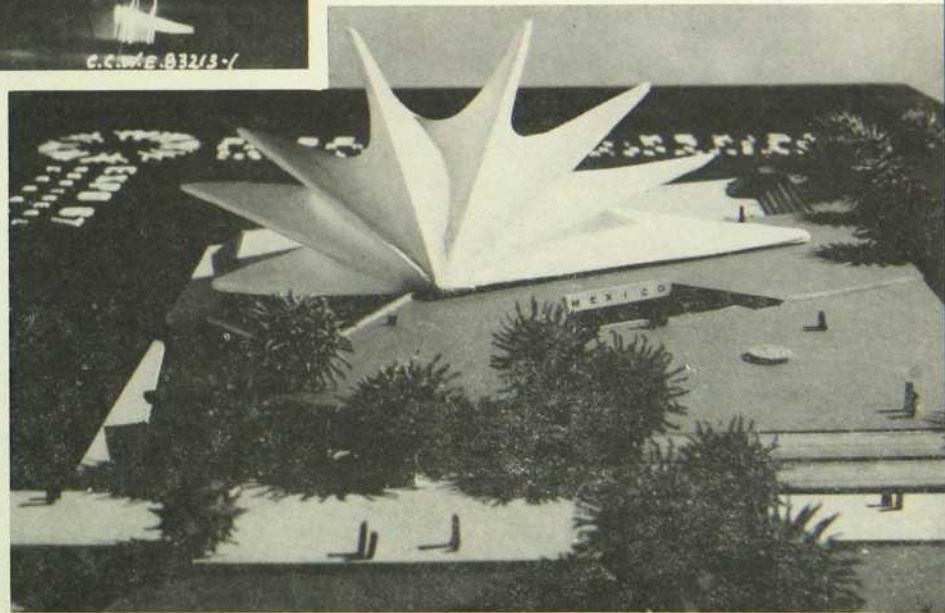
# EXPO '67

L'aquarium de Montréal  
et le pavillon Alcan



Le pavillon de l'U.R.S.S.

Le pavillon du Mexique



Le pavillon du  
Canadien Pacifique



hommages de

**POULENC** LTÉE

FABRICANTS DE SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES



8580 ESPLANADE, MONTRÉAL 11

**ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER,  
DUCHARME, LAPOINTE**

**Ingénieurs-Conseils**

**ASSOCIÉS**

M. Hector Asselin, ing.  
M. Marc Benoît, ing.  
M. Raymond Boucher, ing.  
M. André Ducharme, ing.  
M. Gérard A. Lapointe, ing.

**SOCIÉTAIRES**

M. Alban M. Deschênes, ing.  
M. Frédéric Dréville, ing.  
M. Robert Garneau, ing.  
M. D. L. Harris, ing.  
M. G. Edgar Ransom, ing.

**4200 ouest, boul. Dorchester - Tél. : 931-1731**  
Montréal



ACTIF : \$3,280,000

**COMME...**

**L** comme La PAIX  
**A** comme ASSURANCES  
**P** comme PROTECTION  
**A** comme AUTOMOBILE  
**I** comme INCENDIE  
**X** comme... Il vous plaira !

**LA PAIX**

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

vous servira COMME...

Aucune autre Compagnie ne le fera !

465, rue Saint-Jean, Montréal • Tél. : 844-8632

Câble : STARBER, Montréal

Telex 01-2169

**ST-ARNAUD & BERGEVIN**  
LIMITÉE

Courtiers en Douane  
Expéditeurs  
Entreponeurs  
Camionneurs  
Agents Transitaires



4 bureaux dans Montréal pour vous servir ;  
un seul numéro de téléphone : 844-1561

**Bureau chef : 118, rue St-Pierre**

**Succursales :** 7403, Boul. Newman, Chambre 214,  
LaSalle, P.Q.  
Air Cargo Terminal, Chambre 120,  
Aéroport de Montréal,  
Dorval, P.Q.  
6378, Chemin Côte-de-Liesse, Chambre 237,  
Montréal.

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada

## NEWS FROM TORONTO

The Christmas cocktail party of the Section de l'Ontario was held at the King Edward Hotel, Shearaton Room December 14th.

The event was attended by about 160 people comprising not only members of the Chambre and their families but guests from France Canada, the French Ciné Club and guests from L'Alliance Française. French wines, cocktails, hors d'œuvres were served and it was a lively, interesting get-together.

Door prizes and gifts were distributed to everyone and the section de l'Ontario wishes to convey their appreciation to our friends in Montreal who kindly supplied these gifts which added so much to the glamour and success of the evening.

Lucky ticket holders received a variety of prizes the most interesting of which were a few pairs of brassières. These were won by such unlikely people as Mr. James Sweeney and Dr. Gordon Bates, who were in good (Maiden) form for the rest of the party.

### ERRATA

In the last "News from Toronto" bulletin in this magazine an item concerning the forthcoming "France in Ontario" exhibition in Toronto in May, mention was made of W. J. Stevenson "distributing

Lancôme perfume in Canada". This is incorrect. Lancôme of Montreal wish to draw the attention of readers to the fact that Mr. Stevenson is "Ontario representative". The secretary who presumes too much apologizes.

Mr. Bernard Leclerc, president of the Chambre in Montreal, stopped by in Toronto in the first week of January and very kindly had lunch with the executive at L'Aiglon Restaurant.

He delivered what was in effect a "pep-talk" to us. He urged us to increase membership to bring the organization up to strength because it is planned that the Ontario Chambre will act as host and escort for visitors from France to the Expo 67 who wish to also visit Ontario. A total of 100,000 approximately visitors are expected from France and looking after the percentage that will continue on to visit Ontario will be a sizeable job. These Ontario visitors will probably have some investment possibilities in mind or will wish to establish trade connections of various kinds. "Therefore," said Mr. Leclerc, "we have to begin preparing now". Each member should make an effort to bring in new members and invite guests.

In general he summarized that we should work together to strengthen the organization, to prepare it for EXPO 67.



### "DE LA PART DE VOTRE ASSOCIÉ DE SECOURS — \$50,000"

Voilà un bien précieux associé ! De nos jours, un nombre toujours croissant d'hommes d'affaires ressentent le besoin d'obtenir la garantie d'une protection financière à l'égard des intérêts de leur entreprise par l'entremise d'une assurance-vie — l'assurance Sun Life.

Que ce soit pour protéger votre entreprise contre la perte, par suite de décès, de votre associé ou d'un homme-clé de votre entreprise — ou encore, si vous êtes l'unique propriétaire, pour protéger financièrement votre famille advenant votre décès prématuré — vous ne vous apercevrez jamais trop tôt que l'assurance Sun Life mérite une place de choix dans votre budget.

Pour plus de renseignements au sujet de l'assurance commerciale Sun Life, n'hésitez pas à communiquer avec moi.



## SUN LIFE DU CANADA

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

RAYMOND M. DUBOIS

866 - 6411

# CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

## Section de Québec

La Section de Québec a tenu sa première réunion au Belvédère de l'Édifice de la Laurentienne, 500 Est, Grande Allée, dans la Vieille Capitale. Cette réunion devait permettre aux membres et leurs épouses de se rencontrer et de mieux se connaître. Elle fut l'occasion d'une dégustation de vins et de fromages fort appréciés si l'on en juge par l'enthousiasme qui régna tout au long de cette soirée qui débuta vers 6 h. et se termina après 9 h.

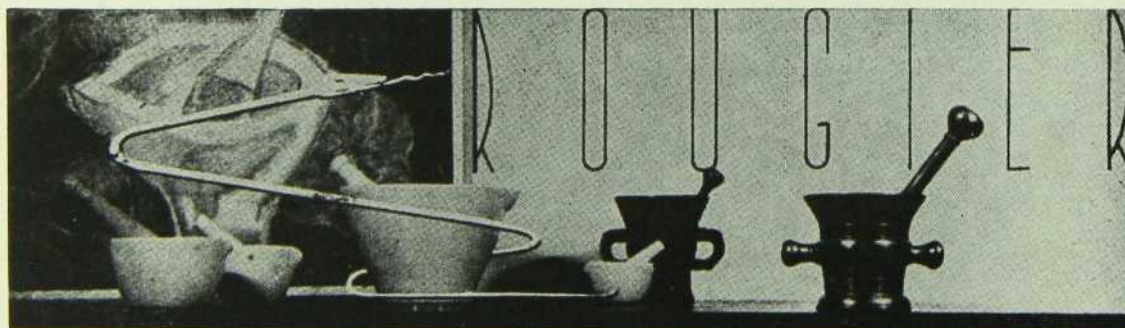
Plusieurs invités d'honneur, accompagnés de leurs épouses, rehaussèrent cette rencontre de leur présence notamment : M. Michel Bélanger, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce ; M. Gilles Lamontagne, maire de Québec ; M. Robert Picard, consul général de France à Québec ; M. Gustave Tardif, doyen de la Faculté de Commerce à l'Université Laval ; M. Alexandre Labrègue, président de la Chambre de Commerce de Québec ; M. Ralph Mercier, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec ; M. Jean-Louis Lachance, président du Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain Inc.

Étaient également présents à titre d'invités d'honneur et venant spécialement de Montréal : M. Pierre Salbaing, président de notre Chambre de Commerce ; M. Bernard Leclerc qui fut président de la Chambre de Commerce durant les deux années précédentes et qui fut aussi le promoteur de la nouvelle Section de Québec.

M. Louis Roy, président de cette section, fut le premier à prendre la parole afin de présenter les invités d'honneur et les membres du Conseil d'administration de Québec. Il adressa ensuite un bref message à l'assemblée en mettant l'accent sur la collaboration dans le domaine économique et culturel entre les hommes d'affaires du Québec et de France. M. Roy rappela également aux personnes présentes le dîner du 9 juin 1965 à la suite duquel la Section de Québec devint une réalité ; depuis elle groupe environ 70 membres mais atteindra probablement la centaine très prochainement.

MM. Michel Bélanger, Gilles Lamontagne, Robert Picard, Alexandre Labrègue, Pierre Salbaing et Bernard Leclerc prirent tour à tour la parole pour souhaiter à la Section québécoise d'atteindre les buts qu'elle s'est proposée et pour l'assurer de leur entier appui. De plus, M. Bernard Leclerc avoua n'avoir aucune contrition pour la « faute » dont l'accusa M. Roy. Son manque de repentir alla jusqu'à lui faire souhaiter que sa « faute », la Section de Québec, grossisse de plus en plus.

La capitale provinciale du Québec est dotée maintenant d'une Section de la Chambre de Commerce Française au Canada qui a commencé ses premières activités et qui se propose de se faire connaître et de se développer un peu plus chaque jour.



2055, RUE FAVARD

Spécialités pharmaceutiques

MONTRÉAL 22

# LE SECOND RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

par H. MHUN

Créé à la fin de 1963 par le gouvernement fédéral, le Conseil économique du Canada a publié, il y a un an, un premier exposé annuel. Son second rapport a été rendu public récemment. Le premier cherchait surtout à définir les principaux objectifs que devait atteindre l'économie canadienne au cours des cinq prochaines années soit : le plein emploi, une croissance rapide, la stabilité raisonnable des prix, une plus juste répartition des revenus et une balance des paiements plus équilibrée.

Le second va plus loin et passe du général au particulier : il s'est donné surtout pour tâche d'étudier les problèmes à résoudre pour réaliser ces objectifs et il fait des recommandations très précises à cet effet — recommandations qui s'adressent non seulement aux pouvoirs publics mais aux chefs d'entreprise et aux corps intermédiaires, puisque le Conseil est un organisme indépendant.

Soulignons tout d'abord un sujet de satisfaction fort important mis en relief par le Conseil : l'expansion de l'économie canadienne depuis deux ans dépasse légèrement le taux de croissance qui, à son avis, est nécessaire pour absorber d'ici à 1970 1,500,000 nouveaux travailleurs. On sait que le produit national brut s'est accru, en termes réels, d'environ 6% en 1964 et en 1965 au Canada. Il en résulte que le taux de chômage est tombé à un niveau très proche de celui que le Conseil a fixé, soit 3%. Au début de cette période quinquennale, le départ est donc encourageant. Et, ajoute le rapport avec optimisme, il n'y a pas lieu de craindre une véritable récession au cours des prochaines années, bien que des périodes de ralentissement soient inévitables.

A ce sujet, le rapport confirme les conclusions moins satisfaisantes auxquelles des économistes et des industriels sont arrivés récemment, à savoir l'augmentation trop faible de la productivité au Canada, surtout si on la compare à celle des États-Unis. Depuis 1961 les progrès de la productivité dans ce pays ont été nettement plus rapide qu'au Canada : 2,5% par an contre 2%. La position concurrentielle de l'industrie canadienne, tant sur le marché domestique que sur les marchés mondiaux, en est affectée. Pour un pays comme le Canada dont l'activité est particulièrement dépendante des facteurs extérieurs et qui tire près de 20% de son revenu national des exportations, ce point est essentiel. Et le ralentisse-

ment de ses ventes à l'étranger, depuis un an environ, constitue un avertissement sérieux à cet égard.

Dans un excellent chapitre, le Conseil souligne l'un des aspects les plus préoccupants de l'économie canadienne, soit les profondes disparités régionales. D'une province à une autre, la situation économique et sociale change radicalement. Le revenu moyen de la plus riche, l'Ontario, est supérieur d'un tiers environ à celui du Québec et est le double de celui de la plus pauvre, Terre-Neuve. Ces inégalités choquantes, dans un pays comme le Canada qui est plus grand que l'Europe, résultent de nombreux facteurs géographiques, historiques, humains et politiques. Elles sont difficiles à corriger, étant donné l'extrême étendue du territoire, la diversité des facteurs naturels et le système politique fédéral. Il n'y a pas un seul gouvernement au Canada, mais onze gouvernements. Pour assurer une croissance analogue et procurer à tous les Canadiens des chances égales de succès, les autorités fédérales et provinciales devront, à l'avenir, collaborer de plus près qu'elles ne l'ont fait dans le passé.

L'une des principales recommandations du rapport, pour remédier à ces difficultés, améliorer la productivité et, en définitive, assurer des emplois convenables aux jeunes Canadiens, est d'accroître le niveau de l'instruction qui, dans l'ensemble, est inférieur à celui des Américains. On retrouve ici, comme dans le cinquième plan français, le souci majeur du capital humain : dans un monde en pleine révolution technologique, l'une des tâches les plus urgentes est, la réforme de l'enseignement et la formation professionnelle. C'est dans cette perspective que le gouvernement fédéral a mis récemment sur pied un programme de lutte contre la pauvreté.

Au sujet des investissements importants que requiert le Canada pour assurer l'expansion de son économie, le Conseil favorise une politique libérale à l'égard des capitaux étrangers. Il souligne que ceux-ci sont indispensables à la croissance du pays, l'épargne canadienne n'ayant pas atteint un niveau suffisant pour prendre la relève du capital extérieur.

Les suggestions du Conseil économique qui n'est pas un véritable organisme de planification, n'ont qu'une valeur indicative. Il est intéressant de noter toutefois que les pouvoirs publics, à Ottawa, se sont inspirés de son premier rapport et ont créé tout dernièrement un ministère de la main-d'œuvre.

# LE LANCINANT PROBLÈME DES BALANCES DE PAIEMENTS

M. Jacques Rueff, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, vient de publier un nouvel ouvrage intitulé « Le lancinant problème des balances de paiements »<sup>(1)</sup>.

La question que M. Rueff cherche à résoudre dans ce livre est simple : dans les conditions présentes, les balances de paiements sont-elles le produit des comportements discrétionnaires de toutes les parties qui concourent à les former ou sont-elles commandées par des influences monétaires efficaces ?

La première partie de cet ouvrage présente surtout des faits : les problèmes des années 1960, avec le déficit de la balance des paiements des États-Unis, de 1949 sur la rareté du dollar, les échanges internationaux en 1948, la crise de 1928 avec les réparations allemandes, l'erreur économique de l'organisation des transferts, les idées de Keynes sur cette question et l'erreur contenue dans l'argument de la balance commerciale.

Dans la seconde partie, M. Rueff traite de la régulation monétaire et du problème institutionnel de la monnaie. Il pose les éléments d'une théorie du taux d'escompte et de la balance des paiements.

« Ma théorie est différente de la théorie classique qui, si elle explique les faits d'équilibre, n'expli-

que pas que des déficits de balances de paiements soient toujours liés au développement des processus d'inflation prolongée. Pas davantage n'explique-t-elle l'influence indiscutable, bien que limitée, des politiques d'escompte ou d'open-market sur le solde des balances de paiements », écrit M. Rueff, qui poursuit : « J'ai d'ailleurs le sentiment que c'est l'imperfection de la théorie — notamment dans le domaine monétaire — qui explique le refus des économistes à l'égard des faits d'équilibre, pourtant discutables, sur lesquels je n'ai cessé d'attirer leur attention ».

La théorie économique proposée par l'auteur représente une importante contribution à la solution du problème des balances de paiements ainsi posé. La réponse qui y sera faite exercera une influence prépondérante sur la politique économique, en affectant directement les modalités et l'ampleur des échanges internationaux, en même temps que les relations humaines entre ressortissants de domaines monétaires différents : elle se situe donc au premier rang de toutes les questions sociales.

<sup>(1)</sup> Dans la collection Études et Documents des éditions Payot, 106, bd Saint-Germain, Paris (6e).

## Greenshields Incorporated



MONTREAL  
TORONTO  
NEW YORK  
LONDON  
OTTAWA  
QUÉBEC  
WINNIPEG  
VANCOUVER  
SHERBROOKE  
LONDON, ONT.  
CALGARY

*Courtiers  
en placements*

*Filiale:  
Greenshields Ltd.  
Agents de Change*

## Si plus de gens ont affaire avec la Banque de Commerce ils ont une raison

C'est tout simplement l'agrément d'être servi par un personnel courtois et compétent. Ces deux qualités sont la garantie d'un service excellent. Et un service excellent, n'est-ce pas ce que vous recherchez, vous aussi ?

**BANQUE DE COMMERCE  
CANADIENNE IMPÉRIALE**  
*Plus de 1300 succursales à votre service*

# LA CONJONCTURE FRANÇAISE

## D'après l'I.N.S.E.E.

Les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture industrielle effectuée par l'I.N.S.E.E. en décembre 1965 auprès de 2,200 chefs d'entreprise, indiquent que les perspectives générales de la production portant sur les trois ou quatre prochains mois se sont de nouveau améliorées par rapport aux résultats de l'enquête du mois précédent.

D'autre part, les perspectives « personnelles », c'est-à-dire les prévisions des chefs d'entreprise relatives à l'évolution de leur propre production, sont identiques à celles exprimées lors des enquêtes d'octobre et novembre, tant au niveau de l'ensemble que pour la plupart des branches.

Toujours d'après l'I.N.S.E.E., le rythme de la croissance récente de la production est du même ordre que celui du mois précédent pour l'ensemble des activités.

## Le rythme de croissance de la production s'est confirmé en décembre

Toutefois, dans quelques branches se manifeste une élévation de ce rythme, notamment dans les cuirs et textiles et, à un degré moindre, dans l'industrie d'équipement où la production, stagnante depuis la fin du printemps, a paru très légèrement augmenter au cours de ces derniers mois.

En revanche, on enregistre une amplification du fléchissement de la production des métaux et une poursuite de la baisse de l'activité dans la production des biens d'équipement ménager.

## Dégonflement des stocks

Le dégonflement des stocks amorcé au printemps 1965 s'est légèrement poursuivi en décembre, les stocks étant jugés à un niveau faiblement supérieur à la normale. Ce dégonflement se manifeste dans les biens d'équipement, dans certaines branches des industries de consommation, à l'exception des biens d'équipement ménager.

En ce qui concerne les carnets de commandes, les réponses des industriels font apparaître que 23% d'entre eux estiment leurs carnets de commandes bien garnis pour la saison et que 39% d'entre eux les estiment peu garnis. Pour l'ensemble des industries autres que celles produisant des biens d'équipement, il n'y a pas de modification des jugements portés par les industriels sur leurs carnets de commandes.

Par branches, on peut noter cependant un léger fléchissement quasi général des carnets dans les in-

dustries de base, et en sens inverse, une amélioration continue des carnets des biens de consommation. Dans l'automobile, les carnets restent bien garnis.

## Niveau de la demande stable

En ce qui concerne le niveau de la demande, prise dans son ensemble, l'opinion ne s'est guère modifiée depuis novembre. On remarque cependant une légère reprise de la demande dans la chimie et, en sens inverse, un nouveau fléchissement très marqué de la demande dans les matériaux de construction.

En ce qui concerne les prix, le climat s'est caractérisé en décembre par une légère diminution de la proportion des chefs d'entreprise qui s'attendent à une hausse du niveau général des prix des produits industriels.

## D'après la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Le Centre d'observation économique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris consacre sa lettre mensuelle de conjoncture de janvier aux prix et revenus et à l'évolution monétaire et financière.

## Prix alimentaires

Approximativement stables d'octobre-novembre 1963 à mai 1965, les prix agricoles à la production se situaient à l'automne à 4% environ au-dessus de leur niveau du printemps et 7% au-dessus du niveau de l'automne 1963. Pour les prix de gros, la hausse en octobre-novembre avoisinait 3,5% par rapport aux mois correspondants de 1964 et un peu plus de 2% par rapport à octobre-novembre 1963. Depuis l'entrée en vigueur du Plan de stabilisation, la hausse moyenne du coût de la vie alimentaire apparaît de 2,8% l'an (au lieu de 2,5% environ pour l'indice d'ensemble).

## Prix industriels

Les prix de gros (l'indice officiel porte sur les matières premières et demi-produits) sont pratiquement stables par rapport à l'an passé. Pour les prix de détail, l'avance en un an excède à peine 1% (l'avance moyenne depuis l'automne 1963 se situe à environ 1,5% l'an). De mai à novembre 1965, la hausse a été de l'ordre de 0,8% (au lieu de 0,9% de mai à novembre 1964) ; les tensions saisonnières de la rentrée (articles textiles notamment) semblent avoir été plus faibles qu'à l'accoutumée.

## Prix des services

Les hausses sont nettement plus élevées que la hausse moyenne du coût de la vie (+ 6,5%), du fait notamment des services d'habitation (+ 9%), des consultations médicales (+ 11,5%), des services postaux (+ 11,4%), des spectacles (+ 8%). L'augmentation des services aura été près de deux fois plus rapide que la hausse moyenne du coût de la vie depuis l'entrée en vigueur du Plan de stabilisation.

## Salaires

La hausse des taux horaires nominaux dans le secteur privé a été de 1,3% au troisième trimestre 1965, ce qui portait l'augmentation en un an autour de 6%. Comme les salaires se répartissent approximativement par moitié entre les rémunérations horaires et les autres (et compte tenu de la réduction d'activité encore sensible en octobre par rapport à octobre 1964 pour le personnel ouvrier), la hausse du revenu salarial réel au total serait de l'ordre de 3% (par rapport à fin 1964). Mais cette hausse n'a en fait été acquise que depuis le printemps (à un semestre de quasi-stagnation en termes réels de la masse salariale aurait succédé à compter d'avril 1965 un semestre de progression à un rythme de l'ordre de 5 à 6% l'an).

Prés. Jacques Racine

## C. E. Racine & Cie

LIMITÉE

1909 - 1966

Courtiers en Douane  
et Transitaires

Membre de la Chambre de Commerce Française  
au Canada



Edifice Board of Trade  
300, rue du Saint-Sacrement  
Montréal I

Téléphone : 849 - 5291

## COMITÉ NATIONAL des VINS DE FRANCE

JOUR SANS VIN ?  
JOUR DE CHAGRIN!!!



Prenez du vin à chaque repas. C'est  
un peu de bonne humeur et une  
aide précieuse pour votre digestion.

Les vins de France sont les meilleurs

2060 McKay

937 - 9135

Montréal

Brochure gratuite envoyée sur demande

## Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie

Comptables Agréés

Jacques Raymond, C.A.  
Guy Chabot, C.A.  
Guy Martin, C.A.  
Jacques Paré, C.A.  
Jean Brissette, C.A.  
Philippe Rondeau, C.A.  
Jacques Girard, C.A.  
Jean-Pierre Roy, C.A.  
Gilles St-Pierre, C.A.  
Claude St-Denis, C.A.  
Robert Gagnon, C.A.  
Serge Saucier, C.A.  
Gabriel Groulx, C.A.  
Germain Chapdelaine, C.A.  
Michel Guertin, C.A.  
Jacques Légaré, C.A.  
Robert Huot, C.A.

La Tour de la Bourse,

Montréal 3, Qué.

# IMPÔTS SUR LES RETRAITES

À la suite des délibérations de l'Assemblée générale (p. 16, No 203 de « La Voix de France ») et du Conseil Supérieur, les Sénateurs Armengaud et Longchambon ont fait de nombreuses démarches à la Direction générale des impôts pour montrer combien il était choquant de taxer à 24% les pensions et retraites servies à des Français résidant à l'étranger par des organismes payeurs français, alors qu'un Français de l'étranger soumis à l'impôt pour d'autres revenus n'était taxé que d'après les règles générales imposées aux Français de la métropole et avec les abattements familiaux à la base.

Ces interventions ont abouti à un plein succès et la Direction générale des impôts a adressé le 13 octobre 1965 aux Contrôleurs des contributions la circulaire C.D. No 134 qui remet les Français de l'étranger dans le droit commun général, qu'ils aient ou non d'autres revenus de source française que leur pension.

Ces dispositions auront un effet rétroactif pour les impôts réclamés depuis 1960, à condition que les intéressés en fassent la demande avant le premier janvier 1966, au Contrôleur des Contributions directes dont l'adresse figure sur la feuille d'imposition.

## sondage de marché

de  
montréal

### Itée

- sondages industriels — part de marché
- recherche en publicité — intention d'achat
- recherche d'opinion — entrevues structurées  
— entrevues en profondeur  
— image de société
- recherche sur les voyages — problème du transport du public

2445, rue Bishop, Suite 11 Montréal, Qué.  
Tél. : 845-1115

BUVEZ À VOTRE SANTÉ!

# VICHY CÉLESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS



**LA SEULE véritable eau de Vichy vendue au Canada**  
Importée directement de l'établissement Thermal de Vichy, à Vichy, France  
*Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CÉLESTINS.*

Représentants Exclusifs au Canada :  
Herdt & Charton, Montréal

Examen de la Vue

## Dr ROBERT - H. LACOUR, O.D.

Verres de Contact

Lunettes Françaises : Amor - Nylor - Verres Varilux.

Docteur en Optométrie Diplômé de Paris et de l'Université de Montréal

Jour : Mardi — Mercredi ..... 9 a.m. à 6 p.m.

Samedi ..... 9 a.m. à 1 p.m.

Jour et soir : Lundi — Jeudi — Vendredi, 9 a.m. à 9 p.m.

4693, AVENUE DELORIMIER

Téléphone : 523 - 3354

## RECTIFICATION

Madame Christiane Scrivener, notre conférencière du 28 octobre 1965, nous indique que dans notre compte-rendu de décembre dernier une erreur s'est glissée au dernier paragraphe de la page 7 consacrée aux réponses données aux questions qui lui furent posées. Il convient de lire : « Le Ministère des Affaires Étrangères et le Ministère de l'Éducation du Québec ont conclu une entente culturelle. La signature de cet accord est une chose extrêmement heureuse car elle va permettre de compléter le travail que nous avons commencé et qui ne concerne que les domaines économiques, techniques et industriels ».

### **SWISS CORPORATION FOR CANADIAN INVESTMENTS LIMITED**

(Compagnie Suisse d'Investissements Canadiens, Ltée)  
Filiale de la Société de Banque Suisse, Bâle

ACHAT ET VENTE  
DE VALEURS MOBILIERES  
GARDE ET GESTION DE TITRES  
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Adr. télég. : Swisinvest — Telex : 01-20171  
360 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

# L'ORÉAL DE PARIS

PRODUITS CAPILLAIRES  
DE HAUTE RÉPUTATION  
UTILISÉS  
DANS  
LES MEILLEURS  
SALONS DE COIFFURE

COSMAIR (CANADA) LIMITED  
HAMILTON, ONTARIO

## **Les Éditions Françaises Inc.**

Agents Généraux pour le Canada  
de la

**LIBRAIRIE LAROUSSE**

Siège Social :  
192, rue Dorchester  
Québec, P. Q.

Succursale : Montréal, P.Q.  
8440, Boulevard Saint-Laurent, chambre 301



### **CRÉDIT M.-G. INC.**

PRÊTS EN PREMIÈRE ET DEUXIÈME HYPOTHÈQUE — PRÊTS COMBINÉS

Propriétés résidentielles, commerciales, industrielles

MONTRÉAL et PROVINCE

31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1

Téléphone : 842-1788

Correspondants dans les principales villes de la Province de Québec

# La Chambre de Commerce Française au Canada

## PRÉSIDENT D'HONNEUR

**Son Excellence Monsieur François Leduc**

Ambassadeur de France au Canada

## VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

**M. Louis de Laigue**

Consul général de France à Montréal

**M. Jacques Devinat**

Conseiller Commercial et Financier  
près l'Ambassade de France

**M. Yves Plattard**

Conseiller Commercial près l'Ambassade de France  
Bureau de Montréal

## MEMBRES D'HONNEUR

**M. Bernard Lechartier**

Ancien Président

**M. Raymond Treuil**

Ancien Conseiller Commercial

**M. François Ducros**

Ancien Trésorier

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PRÉSIDENT

**M. Pierre A. Salbaing**

### VICE-PRÉSIDENTS

**M. Gérard Parizeau**

**M. Louis Jalabert**

### SECRÉTAIRE

**M. Claude Boyer**

### TRÉSORIER

**M. Martin Forest**

### CONSEILLERS

**MM. André Bachand**

**René Crozier**

**Jean-Loup Dherse**

**François Faucher**

**Hubert Godin**

**Patrice Jordan**

**Bernard Laviguerie**

**Roland Olivier**

**Neil Phillips**

**Maurice Riel**

**Georges A. Roy**

**Etienne Spire**

### CONSEIL D'ARBITRAGE

**MM. Guy Boulizon**

**G. Boussion**

**René Duron**

**Joseph L. Klein**

**R. Malterre**

**B. R. de Massy**

**R. Mazur**

**Paul Galt Michaud, C.R.**

**H. de la Myre Mory**

**Michel Pairault**

## NOS ANCIENS PRÉSIDENTS

M. SCHWOB, Fondateur de notre Chambre de Commerce .....	1886-1889	M. L. BESNARD, Représentant au Canada un groupe- ment d'aciéries françaises .....	1935-1936
M. C.-A. CHOUILLOU, Importation-Exportation .....	1890-1891	M. H. LEFEVRE, Président de Dominion Potash Ltd. ....	1936-1938
M. A. GIRARD, Importation .....	1892-1893	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Limitée .....	1939-1940
M. E. GALIBERT, Directeur de E. Galibert & Fils (commerçants en peau et laine) .....	1893-1895	M. A. TARUT, de O'Brien & Williams, Agents de change .....	1940-1945
M. JOHN HERDT, Directeur général de Menier .....	1896-1897	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Limitée .....	1946-1949
M. E. GALIBERT, Directeur de E. Galibert & Fils .....	1898-1901	M. H. DOLISIE, Président de Canadian Liquid Air Co. ....	1950-1951
M. H. JONAS, Directeur de H. Jonas & Cie (produits alimentaires et essences) .....	1902-1903	M. M. DHAVERNAS, Président de North American Utilities Corp. ....	1951-1953
M. C.-A. CHOUILLOU, Importation-Exportation .....	1904-1908	M. J. BENARD, Président de B.O.P. ....	1954-1955
M. M. CHEVALIER, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien .....	1909-1910	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Limitée .....	1955-1956
M. A.-F. REVOL, Directeur de la Maison Perrin Frères .....	1910-1912	M. J.-G. CONTAT, Président et Directeur général de l'Hôtel Ritz Carlton .....	1956-1959
M. J. OBALSKI, Ingénieur des Mines .....	1912-1915	M. B. LECHARTIER, Vice-Président, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien .....	1959-1961
M. J.-R. GENIN, Importateur, Agent général de la Cie Générale Transatlantique .....	1915-1919	M. JEAN PONSOT, Représentant au Canada de la Cie Nationale Air France .....	1961-1964
M. H. JONAS, Directeur de H. Jonas & Cie .....	1920-1927	M. BERNARD LECLERC, Secrétaire général du Crédit Foncier Franco-Canadien .....	1964-1966
M. M. QUEDRUE, Directeur général de la Cie Aérienne Franco-Canadienne .....	1928-1931	M. PIERRE SALBAING, Président et Directeur général de Air Liquide Canada Limitée .....	1966
M. M. NOUGIER, Directeur de Coronet Drug Co. ....	1932-1934		

## NOTRE CARNET

**M. Louis de Laigue, nouveau consul général de France à Montréal**

*Né à Lorient, le 9 février 1913, M. de Laigue a fait ses études au lycée de Lorient et au collège Saint-Sauveur de Redon, puis à la faculté de droit de Paris et à l'École libre des sciences politiques.*

*Nommé d'abord attaché à la légation de France à la Havane, il a ensuite occupé successivement les fonctions de vice-consul à Tanger, de consul à Bilbao, Birmingham et Rosario. Sous-directeur du personnel à l'administration centrale, consul général à Vancouver et à Rome, avant de devenir chef du service des affaires consulaires à Paris.*

*Il est officier de la Légion d'honneur.*

*Marié le 31 mars 1941 avec Mlle Anne de Cropte de Chanterac, M. de Laigue est père de quatre enfants.*

## Nominations

*M. Raymond Lavoie, codirecteur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, vient d'être nommé administrateur de la Caisse de Dépôt et Placement du Québec.*

*M. Bernard Lechartier, vice-président directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, annonce l'élection au conseil d'administration de cette société de M. Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada.*

*M. G. L. Hudon, président de Morgan Ostiguy & Hudon Inc., est réélu vice-président du comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal.*

*Me Antoine Geoffrion entre au conseil d'administration de Alliance Crédit Corporation.*

*M. Bernard de Breyne vient d'être nommé au conseil d'administration de J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée.*

*M. Pierre Salbaing, président d'Air Liquide Canada Ltée, annonce la nomination de M. Muller au poste de vice-président de la société.*

# LANCÔME

PRODUITS DE BEAUTÉ  
ET PARFUMS



Agents : COSMEX LIMITÉE  
MONTRÉAL

## WESTMOUNT REALTIES CO.



Fondé en 1910

- RÉSIDENCES
- HYPOTHÈQUES
- PLACEMENTS IMMOBILIERS

**RENÉ DURON**

Tél. : 935-8541

1367, avenue Greene, Montréal, Canada

## RIEL, Le DAIN, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN AVOCATS et PROCUREURS

TOUR DE LA BOURSE  
800, Square Victoria — Suite 2104  
Montréal 3.

Maurice Riel, c.r.                      Gerald Le Dain, c.r.  
Albert L. Bissonnette, c.r.        Clermont Vermette  
Gerald J. Ryan, c.r.                Jaime W. Dunton  
Jean-Louis Tétrault

Tél. : 866-6743

Adresse Télégraphique : "RIVERDIN"

BREVETS D'INVENTION  
MARQUES DE COMMERCE  
EN TOUS PAYS

## MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant

MARION & MARION

(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond,

Téléphone : 288-2152

Montréal 25

**PLUS QUE CENTENAIRE EN FRANCE,**

**LA**

# **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

La seule Banque de Dépôts Française aux États-Unis

*vous offre dans ses deux succursales de New York*

- **Succursale Principale :** 66 Wall Street, New York 5 - BO. 9-4600
- **Rockefeller Center :** 15 West 50th Street, New York 20 - LT. 1-9630

**un service bancaire complet et notamment :**

Transferts de fonds aux États-Unis et à l'étranger ;

Chèques de voyage, comptes de chèques, comptes d'épargne, etc.

# CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

(Fondé en 1880)

•

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE  
SUR  
PROPRIÉTÉS RÉSIDENTIELLES,  
COMMERCIALES et INDUSTRIELLES.

•

SIÈGE SOCIAL :

Montréal : 612 ouest, rue Saint-Jacques

COMITÉ DE PARIS :

Paris : 18 avenue de l'Opéra

SUCCESSALES ET AGENCES :

Montréal - Québec - Toronto - Ottawa - Fort William - Port Arthur - Winnipeg - Brandon  
Regina - Saskatoon - Edmonton - Calgary - Lethbridge - Vancouver - Victoria - Nanaimo